



FRONT COMMUN SECTEURS PUBLIC ET PARAPUBLIC **75 000 personnes au rendez-vous!**

À QUELQUES JOURS DE L'ÉCHÉANCE DES CONVENTIONS COLLECTIVES, C'EST UNE VÉRITABLE MARÉE HUMAINE QUI A DÉFERLÉ SUR MONTRÉAL LE SAMEDI 20 MARS DERNIER.

Les membres du Front commun SISP-CSN-FTQ ont répondu à l'appel et pris d'assaut le centre-ville de Montréal pour revendiquer de meilleures conditions de travail. Des autobus provenant des quatre coins du Québec sont arrivés à la Place du Canada en fin d'avant-midi. Les manifestantes et les manifestants se sont rendus jusqu'aux bureaux du premier ministre Jean Charest sur la rue McGill.

Chaleureusement accueillis par la foule, les porte-parole du Front commun, Michel Arsenault (FTQ), Claudette Carbonneau (CSN) et Dominique



MICHEL GROUX



MARINE DORON

L'édifice FTQ en Abitibi sera construit entièrement en bois

La FTQ passe de la parole aux actes en annonçant la construction d'un édifice d'envergure dont la structure sera faite entièrement de bois. En plein cœur du centre-ville de Rouyn-Noranda, l'édifice aura une superficie de 18000 pieds carrés répartis sur trois étages et pourra ainsi regrouper sous le même toit plusieurs syndicats affiliés à la FTQ, de même que les bureaux du Fonds régional de solidarité de la FTQ.

Une première pour la FTQ

De passage dans la région pour annoncer la nouvelle le 4 février dernier, le secré-

taire général de la FTQ, René Roy, s'est réjoui que ce projet audacieux se réalise dans la région de l'Abitibi-Témiscaminque. « La région est durement touchée par la crise forestière et il y a eu de nombreuses pertes d'emplois au cours des dernières années. Nous l'avons dit et répété: il est important que nous prenions collectivement conscience qu'en utilisant davantage les produits du bois, nous contribuons à créer des emplois et encourageons des entreprises de chez nous, comme Chantiers Chibougamau, notre fournisseur en matériaux de bois », a affirmé René Roy en annonçant

que la construction, évaluée à 2,5 millions de dollars, débutera dès le printemps.

La FTQ fait partie de la coalition Bois Québec dont l'objectif est de mettre en valeur l'utilisation du bois dans la construction. Le secrétaire général a aussi profité de cette annonce pour rappeler que le bois est le seul matériau de construction qui soit à la fois renouvelable, recyclable et réutilisable. « Le bois contribue également à améliorer la performance énergétique des bâtiments. Il se distingue par le fait d'être le seul matériau à pouvoir séquestrer du carbone et abaisser les émissions de gaz à effet de serre (GES), en plus d'aider

SUITE EN PAGE 3

Verreault (SISP), ont rappelé que le temps presse et lancé un appel au gouvernement pour trouver des solutions négociées aux problèmes criants de nos services publics.

Au moment d'aller sous presse, les organisations syndicales membres du Front commun s'activaient dans un blitz de négociation aux tables sectorielles. À la table centrale, les porte-parole syndicaux soutenaient par ailleurs qu'il n'y aurait pas d'entente globale sans ententes au niveau sectoriel. Ils ont de plus affirmé qu'il faudrait plus que des vœux pieux et que le gouvernement devait arriver aux tables avec du contenu. « Nous jugerons l'arbre à ses fruits », ont-ils conclu.

Une mobilisation historique

La manifestation a été l'occasion pour les centrales syndicales d'unir leur voix pour exiger du gouvernement qu'il assure la pérennité des services publics. Les porte-parole du Front commun ont notamment insisté sur les importantes pénuries de

SUITE EN PAGE 3

SOMMAIRE

2

LE SCEP ET LES MÉTALLOS MANIFESTENT À QUÉBEC



DANIEL MAILLETTE

3

POUR UNE COUVERTURE MÉDIATIQUE HONNÊTE DANS LA CONSTRUCTION

5

MÉTIER : INSPECTEUR À LA MISE EN EAU



DANIEL MAILLETTE

6

LANCEMENT NATIONAL DE LA MARCHÉ MONDIALE DES FEMMES



ILLUSTRATION: GENEVIÈVE GUBÉRIETTE

À l'intérieur

LE COLLÈGE FTQ-FONDS DIX ANS DÉJÀ!

QUATRE PAGES D'HISTOIRE ET DE TÉMOIGNAGES



JEAN-SÉBASTIEN COSSETTE

12

NOUVEAU PORTAIL INTERNET



C'EST SUR LE THÈME **POUR UN QUÉBEC ÉQUITABLE** QUE SERA CÉLÉBRÉE CETTE ANNÉE LA FÊTE INTERNATIONALE DES TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS, LE SAMEDI 1^{ER} MAI PROCHAIN.

Ce thème a été retenu pour rappeler au gouvernement que les Québécoises et les Québécois sont déterminés à poursuivre la bataille pour une société équitable, où la justice sociale passe par des



services publics accessibles et de qualité, par l'accès à la syndicalisation et par de vraies mesures pour contrer la pauvreté.

La dérive actuelle de nos services publics, la tendance lourde de ce gouvernement à privilégier la privatisation, voilà des enjeux qui pré-

occupent la population. La Fête des travailleuses et des travailleurs sera un moment privilégié pour sortir dans les rues et dire que nous voulons un Québec équitable!

Différentes activités sont prévues aux quatre coins du Québec.

CONTACTEZ VOS CONSEILS RÉGIONAUX FTQ POUR CONNAÎTRE LES ACTIVITÉS DANS VOTRE RÉGION.

Un nouveau comité pour la défense des droits des autochtones

Le SFCP-Québec a désormais un comité spécialisé sur les questions autochtones, le *Conseil québécois des autochtones*, dont la création fait suite à une résolution adoptée au congrès de 2009.

La première rencontre du comité a eu lieu à Montréal le 28 janvier 2010. Pour l'instant, trois secteurs sont représentés (Municipal, Énergie et Affaires sociales) mais la participation de tous les secteurs du SFCP est souhaitée.

Le Conseil a, entre autres, le mandat de promouvoir et de défendre les droits des travailleurs et des travailleuses autochtones au sein du SFCP. Il se penchera également sur les questions liées au racisme et à l'équité en matière d'emploi.

Enfin, le comité veut augmenter la participation des autochtones au mouvement syndical.

Pour en savoir plus, consultez : www.scfp.qc.ca



Lucie Levasseur, présidente du SFCP-Québec, Daniel Blacksmith (Énergie), Michel Thériault (Municipalités), et Charles Fleury, vice-président au Bureau du SFCP-Québec et responsable politique du comité. Absentes au moment de prendre la photo, Laurence Poulin (Affaires sociales) et Annick Desjardins, conseillère syndicale au Service de l'égalité.

L'Union des artistes et la Guilde des musiciens et musiciennes du Québec joignent les rangs de la FTQ

La FTQ est heureuse d'accueillir l'Union des artistes (UDA) et la Guilde des musiciens et musiciennes du Québec (GMMQ) qui ont toutes deux décidé récemment de s'affilier à la centrale afin de joindre une force syndicale influente qui les aidera à encore mieux défendre les intérêts des musiciens et des artistes.

Pour Luc Fortin, le président de la GMMQ : « Par son affiliation à la FTQ, la GMMQ pourra bénéficier d'une riche expertise syndicale et de nombreux avantages pertinents pour notre organisation, comme un service de formation, un centre de recherche et de documentation répondant à nos besoins, l'accès à un important réseau syndical, un dispositif d'aide en soutien aux activités syndicales ainsi que certains

services offerts par l'entremise du Fonds de solidarité FTQ. »

L'arrivée des artistes et des musiciens au sein de la FTQ créera un important effet de levier permettant de mieux faire entendre les préoccupations et d'améliorer les conditions socioéconomiques des artistes.

Pour le président de l'UDA, Raymond Legault : « Cette affiliation nous permettra d'avoir accès à de nombreux services, notamment en matière de santé et sécurité au travail, de participer aux instances de la plus grande organisation syndicale au Québec et d'y faire valoir les intérêts des travailleurs autonomes, des femmes et d'y soutenir l'importance de la culture québécoise. »

Bienvenue à la FTQ !

Fin du lock-out chez Groupe Lacasse

C'est dans une proportion de 90 % que les membres du SFCP ont approuvé l'entente de principe conclue avec l'employeur mettant ainsi un terme au conflit qui perdurait depuis le 3 janvier dernier. Après plusieurs jours de négociation intensive, les parties se sont entendues sur une convention de trois ans, des augmentations salariales de 1 % les deux premières années et de 2 % la troisième. Plus important encore, le syndicat a réussi à obtenir l'instauration de règles précises afin de limiter le recours à la sous-traitance, question qui était, rappelons-le, l'un des principaux déclencheurs de ce conflit. Enfin, mentionnons des gains au niveau de la prise des vacances et le statu quo pour les droits syndicaux qui étaient menacés par des demandes de concessions de l'employeur. Pour Joseph Gargiso, vice-président administratif du SFCP, « ce contrat jette les bases pour une plus grande protection des emplois dans l'avenir. Les membres ont eu raison de se tenir debout. »



MARIE-ANDRÉE CHEUREUX

ACHAT DE CÂBLES QUÉBÉCOIS PAR HYDRO-QUÉBEC

LES DÉPUTÉS ENDOSSENT LA PÉTITION À L'UNANIMITÉ

Plus de 150 travailleurs du Syndicat des Métallos et du Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (SCEP) ont manifesté le 16 février dernier devant l'Assemblée nationale à Québec, à l'occasion du dépôt d'une pétition de quelque 7000 signatures pour inciter Hydro-Québec à privilégier l'achat de câbles électriques faits au Québec.

Fait plutôt rare, les députés ont ensuite adopté à l'unanimité une motion qui reprenait le texte de la pétition pour qu'Hydro-Québec « utilise son pouvoir d'achat pour favoriser le maintien et le développement de l'activité économique au Québec », en particulier quant à son approvisionnement en câbles électriques.

Proposée par le député péquiste et porte-parole en matière d'énergie, Sylvain

Gaudreault, la motion a été appuyée par tous les députés présents, y compris le premier ministre Jean Charest et la ministre des Ressources naturelles et de la Faune, Nathalie Normandeau.

L'achat de câbles québécois est en chute libre : 69 % des câbles utilisés en 2009 ont été fabriqués au Québec contre une moyenne de 90 % au cours des quatre années précédentes. « Si on vit un autre verglas, ça va prendre combien de temps pour faire venir des câbles de l'Arkansas, de la Caroline du Sud ou de l'Ontario ? On ne peut laisser aller cette expertise », a dénoncé le directeur des Métallos, Daniel Roy.

Nexans a fermé les portes de son usine de Québec en avril 2009, ce qui n'a pas empêché Hydro-Québec de lui confier des contrats de près de 4 millions de dol-

ars pour son usine ontarienne. Prysmian a annoncé la fermeture définitive de son usine de Saint-Jean-sur-Richelieu en avril prochain, à la suite d'une grève qui a cours depuis près d'un an. Peu regardante, Hydro-Québec a accrédité une usine en Ontario et s'apprête à certifier une usine en Caroline du Sud pour faire le même travail.

General Cable a quant à elle fermé de façon temporaire son usines de Saint-Jérôme et a menacé de fermer celle de La Malbaie. On craint que les contrats soient remplis dans les usines américaines de la compagnie. « La société d'État doit réajuster ses pratiques immédiatement afin que les usines québécoises reprennent du service », a commenté le vice-président exécutif du SCEP-Québec, Michel Ouimet.

DERNIÈRE HEURE

Une mobilisation qui donne des résultats

Au moment d'aller sous presse, on apprenait que 80 travailleurs de l'usine de Saint-Jérôme avaient été rappelés au travail et que la fermeture de l'usine de La Malbaie avait été mise en veilleuse.



DANIEL MALLETTE

SHELL : LES RECHERCHES SE POURSUIVENT

À VENDRE

RAFFINERIE RENTABLE, MODERNISÉE, DISPOSANT D'UN SOLIDE MARCHÉ AU QUÉBEC
CHERCHE ACHETEUR MOTIVÉ POUR POURSUIVRE LES OPÉRATIONS À MONTRÉAL-EST

INCLUSIONS

- 800 travailleurs qualifiés
- des centaines de fournisseurs et de sous-traitants
- des retombées économiques de 240 M\$ par année
- des équipements conformes aux normes environnementales
- des clients dans l'industrie pharmaceutique, plastique et aéronautique
- une filière pétrochimique

514-759-7882

POUR SAUVER LES EMPLOIS ET LA RAFFINERIE, COMMUNIQUEZ AVEC LA SECTION LOCALE DU SCEP-FTQ

Le comité restreint pour la survie de l'usine qui se compose de représentants des trois paliers de gouvernement, du Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (SCEP), section locale 121, ainsi que de Michael Fortier poursuit activement ses recherches pour dénicher un nouvel acquéreur. Parallèlement, au moment d'aller sous presse, la coalition d'appui, qui regroupe plus de 80 organismes, prépare diverses actions dont la tenue d'une manifestation d'appui le 28 mars.

Le Monde ouvrier

DEPUIS 1916

Journal de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)

Président Michel Arsenault
Secrétaire général René Roy

565, boulevard Crémazie Est, bureau 12100
Montréal (Québec) H2M 2W3

Téléphone : 514 383-8000
Télécopie : 514 383-8001
ftq@ftq.qc.ca / Portail FTQ : www.ftq.qc.ca

Rédactrice en chef Isabelle Gareau

Collaboration Michel Blondin; FADOQ; Clairandree Cauchy (Métallos); Alexandre Boulerice (SFCP); Marie-Andrée l'Heureux (SCEP); Mélanie Malenfant (SQEES-298); Monique Audet, Réjean Bellemare, Jean Binet, Louis Cauchy, Robert Demers, Jean Dussault, Manon Fournier, Denise Gagnon, Carole Gingras, France Laurendeau, Jean Laverdière, Lola Le Brasseur, Atim León, Sylvie Lépine, David Maden, FTQ.

Conception graphique Anne Brissette

Photos Clément Allard, archives SFCP, Gaétan Aubin, Réjean Bellemare, Line Bolduc, Rima Chaaban, Michel Chartrand, Jean-Sébastien Cossette, Martine Doyon, Isabelle Gareau, Michel Giroux, Jacques Grenier/Le Devoir, Eve Guillemette/Le Nouvelliste, Jean-Marie Lemay/Zoom photo, Marie-Andrée l'Heureux, Julie Lacasse/Zone Studio, Jean Laverdière, David Maden, Daniel Mallette, ONU-IPS, Étienne Ranger/Le Droit, Claude Roussel/Zoom photo.

Illustrations Anne Brissette, Marc Mongeau, Huguette Latulippe / Promotion inc., Illustration: Geneviève Guénette.

Abonnement et changement d'adresse mondeouvrier@ftq.qc.ca

Produit par des travailleuses et travailleurs syndiqués chez Legris Service Litho
Expédié par des travailleuses et travailleurs syndiqués chez Kopel

Tirage 51 000 exemplaires

Toute reproduction totale ou partielle des articles est permise, et même encouragée, à condition d'en indiquer la source.

Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Québec ISSN 0700-8783

SICG 677-M



Merci à nos affiliés pour leur solidarité envers Haïti !

La campagne FTQ AIDE HAÏTI est un bel exemple de la grande solidarité des syndicats affiliés envers la communauté haïtienne. Plus de 250 000 \$ ont été amassés pour venir en aide à la population et à nos syndicats partenaires.

En plus de contribuer à la campagne d'Oxfam, qui a permis de venir en aide à plus de 100 000 personnes depuis le séisme, la FTQ soutient la coordination syndicale en Haïti et a également pu débloquer un petit fonds d'urgence pour remettre sur pied la filière café afin que le réseau d'économie sociale du Québec puisse prendre livraison d'une partie de la production disponible afin de soutenir les petits producteurs. Vos contributions ont aussi permis de soutenir la Maison d'Haïti à Montréal et l'organisme Médecins du monde à qui nous avons remis 10 000 dollars.

Les Haïtiennes et les Haïtiens doivent être consultés et leurs besoins devraient être au cœur de l'aide humanitaire et de la reconstruction. L'aide doit continuer à répondre à ce que le peuple haïtien veut, pas à ce que la communauté internationale pense qu'il veut. C'est pourquoi la FTQ s'associe à OXFAM pour organiser un Forum intersyndical sur la question de l'aide à la reconstruction en avril prochain à Santo Domingo qui suivra la rencontre de la Confédération Syndicale Internationale (CSI) sur les besoins du mouvement syndical haïtien.

EDIFICE FTQ EN ABITIBI / SUITE DE LA PAGE 1

l'économie de la région. Ce projet vient contribuer à aider le Québec dans sa lutte aux changements climatiques», a ajouté René Roy.

Un rêve partagé dans la région

La FTQ tient à souligner les efforts faits par ses syndicats affiliés (le Syndicat des Métallos, le SCFP, la FTQ-Construction), le Fonds régional de solidarité de la FTQ, le Conseil régional FTQ, le promoteur Immeubles Théberge et par ses partenaires qui constituent l'Association immobilière FTQ, (AIFTQ) de l'Abitibi-Témiscamingue. «Ceux-ci n'ont pas hésité à opter pour le bois comme matériau pour la construction de leurs nouveaux locaux. La réalisation de ce projet, c'est la concrétisation d'un rêve pour nos syndicats en région qui, comme ailleurs au Québec, se dotent de locaux plus adéquats leur permettant d'avoir des espaces pour donner de la formation syndicale, en plus d'assurer les services aux membres», a déclaré le conseiller régional FTQ dans la région, Gilles Chapadeau.

Présent lors de l'annonce, le directeur des affaires corporatives et des communications et porte-parole de Chantiers Chibougamau, Frédéric Verreault, a d'ailleurs tenu à souligner qu'il s'agissait du tout premier immeuble de trois étages construit en bois à l'extérieur de Québec ou Montréal. «Je ne vous cacherai pas non plus que nos travailleurs syndiqués Métallos (FTQ) avaient bien hâte de voir le projet se confirmer et ils sont aujourd'hui extrêmement fiers de prendre part à ce bâtiment phare en bois qui est une initiative de leur centrale syndicale», a-t-il conclu en précisant que le projet serait une réalisation de l'équipe de Nordic Structures Bois, une société sœur de Chantiers Chibougamau.

Un exemple à suivre

La FTQ souhaite aujourd'hui que les différents paliers de gouvernement emboîtent eux aussi le pas et fassent du bois un matériau de choix dans la construction des infrastructures.



Le directeur des affaires corporatives et des communications et porte-parole de Chantiers Chibougamau, Frédéric Verreault, le secrétaire général de la FTQ, René Roy, le conseiller régional de la FTQ, Gilles Chapadeau, et le promoteur du projet, Michel Théberge, de Immeubles Théberge, en conférence de presse à Rouyn-Noranda le 4 février dernier.

Pour une couverture médiatique honnête dans la construction

C'EST PAR CETTE REQUÊTE QUE LE CONFRÈRE MICHEL ARSENAULT A RÉAGI À LA VÉRITABLE SURENCHÈRE DE PROPOS EXCESSIFS ET MÊME ALARMISTES LANCÉS À QUI MIEUX MIEUX PAR LES MÉDIAS, LES PARTIS D'OPPOSITION ET DIVERS INTERVENANTS AU SUJET DES CHANTIERS DE CONSTRUCTION DE LA CÔTE-NORD.

«On est très loin du saccage à la Baie-James ou de certaines méthodes des années 1970», a rappelé le président de la FTQ devant certains commentaires dans la foulée de la diffusion de l'émission Enquête à Radio-Canada le jeudi 11 mars dernier.

«On ne laissera pas faire et dire n'importe quoi sur des travailleurs et leurs représentants qui ne font que leur travail dans le respect de la convention collective. Quand on est rendu que des paroles prononcées derrière un paravent ou par des gens masqués deviennent des vérités parce qu'elles sont à la télévision, et peu importe les atteintes à la réputation des personnes visées, on a un sérieux problème.»

Répondant au ministre Sam Hamad, qui affirmait publiquement «qu'il fallait sortir les pommes pourries des

chantiers de la Côte-Nord», Michel Arsenault lui a fait valoir que jusqu'à nouvel ordre, on vivait toujours dans une société de droit, avec la présomption d'innocence et le droit à une défense pleine et entière, et non dans une société d'inquisition, et qu'il devait attendre les conclusions d'enquêtes qu'il a lui-même demandées avant de porter des accusations.

Vision de tunnel

En anglais on parle de «tunnel vision» pour qualifier une enquête de laquelle on écarte un certain nombre d'éléments qui ne contribuent pas à nous mener aux conclusions qu'on a déjà tracées, ou pire, qui contrediraient ces conclusions. Est-ce que l'émission Enquête, qui aurait interviewé plus d'une trentaine de travailleurs, aurait omis de rapporter que des travailleurs de la CSN-Construction travaillent sur les chantiers de la Côte-Nord?

Est-il possible que l'équipe d'Enquête ait oublié de poser des questions à Développement économique Sept-Îles (DES), qui réunit les principaux développeurs et entrepreneurs de la région? Et pourtant, dans un communiqué, DES souligne que «les leaders syndicaux de la région ont développé un partenariat important en collaborant étroitement avec Développement Économique Sept-Îles et les autres inter-

venants de la région dans la réalisation de projets économiques d'envergure sur la Côte-Nord dont le chantier de la Romaine et celui de Consolidated Thompson».

On y ajoute que «Depuis plusieurs années déjà, les relations entrepreneur/syndicat révèlent surtout un climat de bonne entente. La formation de la main-d'œuvre, l'intégration de la main-d'œuvre anglophone et innue, le rapprochement des entrepreneurs entre eux, les comités de relations de travail et comités de retombées économiques ainsi que la fluidité des échanges syndicaux/patronaux en sont quelques exemples».

Il y a fort à parier que l'émission Enquête ne reprendra jamais ce constat de Développement Économique Sept-Îles: «Nous jugeons que la couverture médiatique alléguant que la Côte-Nord se développe comme le Québec des années 1970 n'est pas conforme à la réalité; elle est dommageable pour la réalisation de nos projets présents et futurs. De plus, celle-ci est offensante pour la population nord-côtière, ses entreprises et sa main-d'œuvre. Une investigation plus équitable aurait permis de constater que l'on retrouve dans la région toutes les conditions favorables à un développement économique durable et harmonieux selon les standards industriels d'aujourd'hui».

Est-ce que Enquête devra refaire son... enquête?

FRONT COMMUN / SUITE DE LA PAGE 1



personnel dans plusieurs secteurs et sur les problèmes bien réels de rétention des employés à cause des conditions de travail difficiles.

«Par le passé, le secteur public faisait l'envie de plusieurs autres secteurs de la société, mais ce n'est malheureusement plus le cas aujourd'hui. Les retards salariaux qui s'aggravent année après année et les conditions de travail qui se sont détériorées font en sorte

que le secteur public a perdu ses lettres de noblesse», a déclaré le président de la FTQ, Michel Arsenault.

Un rattrapage salarial nécessaire

Le Front commun revendique des hausses de salaire de 2 % par année afin de protéger le pouvoir d'achat des salariées et des salariés. De plus, il veut entreprendre un rattrapage salarial afin de rendre les

salaires versés dans le secteur public plus concurrentiels. À cet égard, il demande un rattrapage salarial annuel de 49 cents l'heure en moyenne, ce qui équivaut à 1,75 % du salaire moyen.

Il nous reste à souhaiter qu'au moment où paraîtra ce numéro du Monde ouvrier, un règlement satisfaisant sera sur le point d'être conclu.

Le Conseil régional FTQ et la section locale 145 du SCEP dénoncent la décision de Transcontinental

Une vingtaine d'emplois ont été perdus dans la région de Trois-Rivières alors que l'entreprise Transcontinental a transféré à Montréal l'impression de six hebdomadaires régionaux: L'Hebdo Journal, l'Hebdo du St-Maurice, Le Courrier Sud, L'Écho La Tuque Haut-St-Maurice, l'Écho de Maskinongé et l'Hebdo Mékinac – Des Chenaux.

La section locale 145 du Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (SCEP) a tenté à plusieurs reprises de rencontrer la direction de Transcontinental afin de proposer des moyens de réduire les coûts d'impression pour maintenir ces emplois en région. Malgré les arguments économiques avancés par la direction pour justifier sa décision, celle-ci a toujours refusé de rencontrer le syndicat et a maintenu sa décision de transférer l'impression de ces hebdomadaires à l'extérieur de la région, et ce, depuis le 14 février dernier.

Une campagne qui reçoit de nombreux appuis dans la région

Plusieurs intervenants régionaux ont manifesté leur appui au syndicat qui lutte afin de conserver ces emplois de qualité dans la région et éviter qu'ils soient transférés à l'extérieur.

Une campagne de sensibilisation est présentement en cours auprès de plus de 150 annonceurs de la région qui ont été interpellés afin de faire pression sur l'entreprise pour qu'elle revienne sur sa décision.

Michel Handfield, président de la section locale 145 du SCEP, Jean-Pierre Gallant, conseiller syndical SCEP, Michel Dupont, conseiller régional FTQ, et Daniel Boisvert, président du syndicat chez Trois-Rivières Offset.



SÉMINAIRE SUR L'ARBITRAGE DE GRIEFS

Le séminaire se veut un lieu d'échanges, de ressourcement et de formation pour les personnes qui plaident les griefs en arbitrage. D'une durée de deux jours, il permet aux plaideurs et aux plaideuses d'enrichir leurs pratiques en arbitrage en échangeant sur leurs propres expériences et en prenant connaissance de différents sujets d'actualité reliés à l'arbitrage.

Le séminaire aura lieu les 19 et 20 mai à l'Auberge Universel à Montréal.

Le formulaire d'inscription est disponible sur le portail Internet FTQ, sous la rubrique *Éducation*.

Pour plus de renseignements, contactez Manon Fournier à la FTQ au 514 383-8039.

La FTQ à la 54^e session de la Commission de la condition des femmes des Nations Unies



Du 28 février au 6 mars derniers, la FTQ a participé à la 54^e session de la Commission de la condition des femmes, organisée par l'ONU à New York. Plus de 7000 femmes de tous les pays s'y sont réunies pour échanger sur les progrès et les reculs des femmes depuis l'adoption, en 1995, de la plateforme de Beijing.

La directrice du Service de la condition féminine de la FTQ, Carole Gingras, et la vice-présidente aux communications et aux questions régionales du Syndicat québécois des employées et employés de service, section locale 298 (SQEES-FTQ), Danielle Legault, faisaient partie de la délégation syndicale canadienne aux côtés du Congrès du travail du Canada (CTC).

Les organisations syndicales et les ONG se sont fait un devoir de tenter de nuancer les positions officielles de leur pays respectif en matière d'égalité pour les femmes. En effet, la plupart des pays – y

compris le Canada – dressent un tableau extrêmement positif des actions gouvernementales menées depuis 15 ans, sans y apporter beaucoup de nuances.

L'égalité pour les femmes est encore un objectif à atteindre. Il reste énormément de travail à faire pour y parvenir. En effet, même si certaines lois existent, encore faut-il qu'elles soient bien appliquées, ou même appliquées! Malgré certains progrès indéniables, les reculs sont réguliers et insidieux et commandent notre constante vigilance. Les droits et acquis des femmes sont toujours fragiles.

Plusieurs documents, dont le rapport alternatif au rapport officiel canadien sur l'égalité au Canada, signé par la FTQ, un communiqué de presse, la Déclaration et le Programme d'action de Beijing après 15 années et la lettre ouverte au Secrétaire général des Nations Unies, sont disponibles dans la section femmes du portail de la FTQ : <http://femmes.ftq.qc.ca>, onglet *égalité*.

LE SQEES-298 DÉPOSE UN PROJET D'ENTENTE COLLECTIVE POUR LES RSG

Un premier pas vers des conditions de travail acceptables

Le 1^{er} mars dernier, le comité de négociation des responsables des services de garde en milieu familial (RSG), membres du Syndicat québécois des employées et employés de service, section locale 298 (SQEES-FTQ), a déposé les demandes syndicales en vue d'une entente collective auprès du ministère de la Famille et des Aînés.

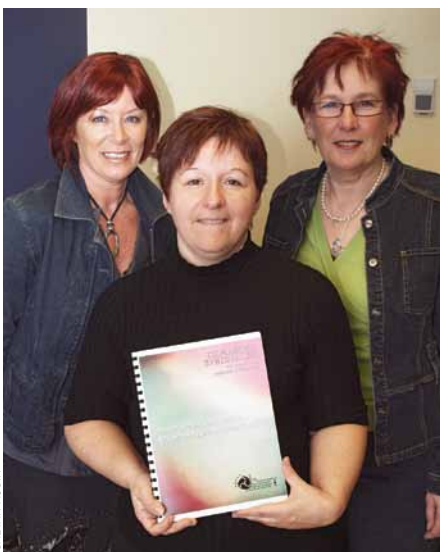
Les demandes concernent notamment la rémunération, la protection du pouvoir d'achat, la formation continue, l'aménagement du temps de travail, le régime de retraite, les assurances collectives et les modalités de remplacement.

« À l'heure actuelle, les responsables de services de garde en milieu familial n'ont pratiquement aucune protection sociale. Tout est à faire afin que ces femmes puissent bénéficier de conditions minimales de travail, comme la possibilité de

prendre des congés ou des dispositions relatives à la santé et à la sécurité du travail. C'est pourquoi nous souhaitons entreprendre rapidement les discussions avec le gouvernement du Québec pour convenir d'une entente collective dans les plus brefs délais », a déclaré Daniel Boyer, président du SQEES-298.

Une lutte épique pour l'amélioration des conditions de travail

La route a été longue pour les RSG qui ont dû se battre pendant plusieurs années afin de se voir reconnaître le droit d'association et de négociation. Rappelons en effet qu'en 2003, le gouvernement du Québec avait retiré à ces milliers de femmes le droit à la



Les membres du comité de négociation. De gauche à droite : Lynda Michaud, Aline Doucet et Denise Sirois-Côté.

syndicalisation par l'adoption sous bâillon de la loi 8. Cette loi a été déclarée inconstitutionnelle par la Cour supérieure en 2008, jugement que le gouvernement a choisi de ne pas porter en appel.

C'est un dossier à suivre!

La FTQ souligne la Journée internationale contre l'homophobie

Le comité des droits des gays et lesbiennes de la FTQ s'associe à la Fondation Émergence pour promouvoir et souligner la Journée internationale contre l'homophobie. Le 17 mai est devenu le moment privilégié pour rappeler que l'homophobie existe toujours, tant dans nos milieux de travail que dans notre société.

Cette année, le thème retenu est *L'homophobie dans le monde du sport*. Ce thème peut paraître éloigné du monde du travail, mais il fait partie de notre vie de tous les jours. De plus, le monde du sport est un milieu à travers lequel les enfants et les jeunes adultes forgent leur pensée face à la société et peuvent dans certains cas développer des attitudes homophobes.

Tous les syndicats affiliés à la FTQ recevront de



la documentation contenant des renseignements utiles en lien avec des questions qui touchent les gays et lesbiennes.

Le comité des droits des gays et lesbiennes de la FTQ compte sur votre appui afin de promouvoir cette journée et faire connaître les outils disponibles.

Merci!

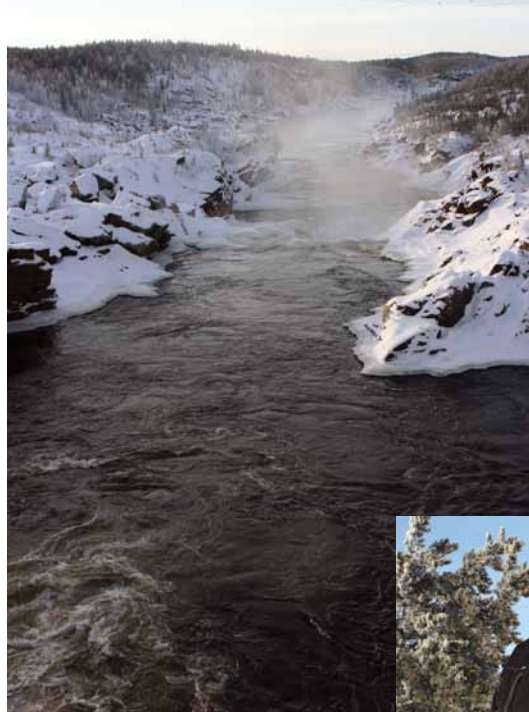
Métier: inspecteur à la mise en eau

PLUS DE UN DEMI-MILLION DE MEMBRES, C'EST PLUSIEURS MILLIERS DE CORPS D'EMPLOI DIFFÉRENTS. DES HOMMES ET DES FEMMES QUI TRAVAILLENT DANS DES USINES, DES BUREAUX, DES MAGASINS, DES ENTREPÔTS, DES HÔPITAUX, SUR DES CHANTIERS DE CONSTRUCTION, DANS LES AIRS, SUR MER, LES DEUX PIEDS SUR TERRE.

DANS CETTE CHRONIQUE, LE MONDE OUVRIER VOUS FAIT DÉCOUVRIR QUELQUES-UNS DE CES MÉTIERS À TRAVERS DES RENCONTRES SUR LE TERRAIN AVEC LEURS ARTISANS.

Petit matin doux au campement de Nemiscau, à la Baie-James. Il fait à peine - 20 °C et l'air est si sec qu'aucune buée ne se forme en expirant. Inspecteur à la mise en eau pour la Société de développement de la Baie-James, Michel Champagne se prépare pour une nouvelle journée de travail à faire des centaines de kilomètres en camion et en motoneige ainsi que des heures de raquettes.

Ce membre de la section locale 6833 du Syndicat des Métallos inspecte les digues



PHOTOS DANIEL MAILLETTE



et les barrages avant qu'ils soient inondés. Il s'assure que les entrepreneurs qui construisent les gigantesques ouvrages respectent les normes de la Société de développement de la Baie-James, qui cède les installations à Hydro-Québec une fois complétées.

« Normalement, les ouvrages sont construits pour durer 100 ans. Notre travail, c'est un peu de s'assurer que c'est bien le cas. Parfois il faut grincer des dents. On surveille les infiltrations d'eau dans les ouvrages, les digues. On prend des points GPS, on fait des relevés, on observe si ça

augmente ou si ça diminue », explique cet ancien entrepreneur briqueteur qui travaille à la Baie-James en génie civil depuis 2004.

Une petite infiltration, si elle est sous contrôle, ne donne pas lieu à des correctifs majeurs, mais dans certains cas on peut aller jusqu'à

remettre une partie de l'ouvrage à sec en construisant un batardeau (qui fait dévier l'eau) pour colmater une brèche. « Chaque semaine on change de secteur, pour toujours avoir un regard neuf », explique Michel, qui fait partie des 10 inspecteurs et techniciens affectés au bassin de la rivière Rupert.

Âgé de 54 ans, Michel a le teint doré par le soleil et le sourire facile. L'hiver, il croise des dizaines de caribous sur son chemin, traverse des paysages surréels d'arbres décorés de frimas. « J'aime vivre dehors, bouger, c'est le plus beau côté du travail », laisse tomber cet amant de la nature qui possède un ranch et des chevaux avec sa conjointe près de Thetford Mines.

Ce n'est cependant pas suffisant pour s'embarquer à long terme. Il vient de refuser un contrat de 10 ans à La Romaine sur la Côte-Nord. « Je ne veux plus faire ça, je veux vivre autre chose ! Rendu à mon âge, ce n'est plus tant le salaire qui compte ! Je suis en train d'acquiescer ce que je veux, la terre du voisin à côté, pour me construire une écurie, ouvrir un camp de vacances. »

C'est que la vie de chantier n'est pas facile. On passe au minimum cinq semaines « en haut » avant de pouvoir « redescendre dans le sud » pour une semaine. On travaille au bas mot six jours sur sept, pour un total de 60 heures, sans compter le temps supplémentaire.

Les travailleurs s'entassent jusqu'à 21 dans des petits bâtiments préfabriqués, dorment dans un lit simple qui occupe presque tout l'espace de leur chambre et partagent la salle de bain ainsi qu'un minuscule salon. Mais la paie est très bonne, la nourriture est excellente et une petite vie de communauté s'organise sur le chantier. « Il y a des gars âgés qui prennent leur retraite et s'ennuient du chantier. Il ne faut pas juger », conclut Michel, persuadé que lui ne s'ennuiera pas avec sa conjointe, ses enfants et ses chevaux.

CHRONIQUE À LA FTQ, TOUT LE MONDE EST IMPORTANT !

Le Monde ouvrier vous présente des portraits de femmes et d'hommes venus d'ailleurs qui parlent une langue commune... la solidarité.

Mario Ayala, un exemple de détermination et d'engagement

MARIO AYALA EST ORIGINAIRE DE LA VILLE LA LIBERTÉ, SITUÉE AU SUD-OUEST DU SALVADOR, LE PLUS PETIT PAYS DE L'AMÉRIQUE CENTRALE DU CÔTÉ DE L'OCÉAN PACIFIQUE.

Mario est arrivé au Québec en 1987 après un long périple de trois ans au cours duquel il a traversé l'Amérique centrale et les États-Unis pour arriver à Montréal. Mario a quitté son pays natal en 1984, à l'âge de 23 ans, en raison d'une guerre civile qui ravageait le pays. Sa famille ayant quitté le pays

un an plus tôt pour les États-Unis, Mario comptait les y rejoindre.

Mario ne possédait ni les moyens financiers, ni les documents nécessaires pour pouvoir faire le voyage, toutes les ressources financières ayant été utilisées pour le départ de sa famille. Il a voyagé par les moyens les plus simples, comme les trains de marchandises. Son premier arrêt a été le Mexique où il a travaillé un moment pour faire un peu d'économies et pouvoir ainsi payer un passeur qui l'amènera aux États-Unis en traversant le désert. Il a rejoint sa famille qui habitait à New York et a travaillé dans la restauration jusqu'à son départ vers la ville de Montréal au mois de février 1987. Il est arrivé en plein milieu d'un hiver qui battait des records de chutes de neige.

À son arrivée à Montréal, Mario ne parlait ni français, ni anglais et il ne connaissait personne qui puisse lui venir en aide. De plus, il ne connaissait du

Canada que le froid légendaire et les glaciers que l'on peut voir sur les cartes postales.

« Lorsque je suis sorti de l'autocar à Montréal, j'ai cherché une place pour manger. Je suis entré chez McDonald, la seule place qui m'était familière. Je me suis dirigé vers la serveuse, je lui ai dit « hamburger please ». La dame m'a répondu, mais comme je ne la comprenais pas, je suis resté un long moment à la regarder en silence, après quoi j'ai répliqué « coffee and donuts ». Ainsi, j'ai mangé un beignet alors que je voulais un hamburger. Je riais tout seul en mangeant, mais en même temps, je me demandais où j'étais arrivé. »

Mario a entrepris ses démarches avec Immigration Canada pour l'obtention de son statut de réfugié. Pendant ce temps, il n'avait pas accès au cours d'apprentissage de la langue française.

Trois mois après son arrivée, Mario a trouvé son premier emploi chez Vêtements Peerlees où il travaillait toujours. Il y a été

accueilli par Aline Lachapelle, présidente syndicale de la section locale de l'établissement, qui a grandement aidé à son intégration, autant dans le milieu de travail que dans la société québécoise.

Avec l'aide de la représentante syndicale, il a appris ses premiers mots en français et le reste il l'apprit avec ses collègues de travail, au jour le jour. Un peu plus tard, il s'est inscrit à des cours de français au Centre d'orientation et formation d'immigrants (COFI).

Deux ans après son embauche, Mario s'implique syndicalement et devient délégué. En 1998, il est élu vice-président de la section locale 1998 des Teamsters. En 2009, il devient directeur de la division vêtement de la section locale 106 des Teamsters, à la suite d'une



DAVID MADSEN

Mario Ayala

fusion avec ladite section locale.

« Je crois m'être bien intégré à la société québécoise. En grande partie, c'est grâce à l'aide que j'ai reçue des dirigeants syndicaux au début de mon emploi. Je suis convaincu que c'est par le biais des syndicats locaux qu'il est possible de faire la différence en terme d'intégration de personnes immigrantes, j'en suis la preuve. C'est justement une des raisons pour laquelle je m'implique syndicalement. Je veux donner autant d'aide aux autres travailleurs que j'en ai reçue. »

Le 7 mars, c'a marché à Montréal!



Plusieurs groupes étaient représentés à la bannière de tête de la marche, dont la FTQ, par sa vice-présidente représentant les femmes, Danielle Casara, au centre sur la photo.

Plus de 1 000 personnes, femmes, hommes et enfants, dont plusieurs membres de la FTQ, s'étaient donné rendez-vous au centre-ville de Montréal en ce magnifique dimanche de mars. Dans une ambiance des plus festives, la porte-parole de la Coordination du Québec de la Marche mondiale des femmes (MMF) et présidente de la Fédération des femmes du Québec (FFQ), Alexa Conradi, a procédé au lancement national de la MMF, édition 2010. Une marche très animée, colorée et vivante!

En effet, en 2010, les femmes du Québec et du monde participent à la troisième Action internationale de la MMF pour contrer la pauvreté et la violence faite aux femmes. Débutant avec les activités de la Journée internationale des femmes (8 mars), la MMF culminera avec la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté, le 17 octobre prochain. Entre ces deux moments forts, diverses activités d'éducation populaire sur les revendications des femmes auront lieu, ainsi que des actions auprès des gouvernements afin de faire des gains sur nos revendications.

Les femmes du Québec se sont littéralement mises en marche dès 1995 pour progresser vers l'égalité. Leurs demandes sont trop souvent restées lettre morte de la part des gouvernements du Québec et du Canada. Pire : dans certains cas, sous prétexte d'« urgences économiques », ils ont fait subir aux femmes des reculs en matière d'égalité. Mais devant les attaques ou même l'ignorance intentionnelle, les femmes se sont unies et mobilisées.

Cette année, cinq champs d'action regroupant huit revendications ont été retenus par les groupes de femmes.

Les revendications québécoises

Champ d'action 1 : Travail des femmes, autonomie économique des femmes et mesures urgentes de lutte contre la pauvreté : hausse du salaire minimum à 10,66 \$/heure et abolition des catégories à l'aide sociale.

Champ d'action 2 : Bien commun et accès aux ressources : fin de la privatisation des services publics et du bien commun, et aucune augmentation des tarifs de ces services.

Champ d'action 3 : Violence envers les femmes comme outil de contrôle du corps des femmes : législation sur les pratiques publicitaires; cours d'éducation à la sexualité dans une perspective de rapports égalitaires et non sexistes et garantie du droit inaliénable des femmes de décider d'avoir ou non des enfants.

Champ d'action 4 : Paix et démilitarisation : fin du recrutement militaire dans les établissements d'enseignement du Québec et retrait des troupes canadiennes de l'Afghanistan.

Champ d'action 5 : Droits des femmes autochtones : ratification par le Canada de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.



ISABELLE GAREAU

L'intégration des personnes immigrantes : une priorité à la FTQ!

Le 26 février dernier, la FTQ, avec le soutien du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, accueillait près de 80 militants et militantes pour faire le point sur les enjeux liés à l'intégration au travail des personnes immigrantes et les défis auxquels sont confrontées les sections locales en matière d'intégration au travail.

Sur le thème *La diversité fait notre force*, la journée a commencé par une allocution du secrétaire général de la FTQ, René Roy, qui a présenté le portrait de l'immigration au Québec et l'importance que la FTQ accorde à l'intégration des personnes immigrantes dans nos milieux de travail. Le secrétaire général a souligné les ressources déployées en ce sens par la FTQ, notamment par l'embauche d'un conseiller responsable du dossier de l'intégration des personnes immigrantes. La vice-présidente de la FTQ, Louise Mercier, et le président du Conseil régional FTQ Montréal métropolitain, Michel Ducharme, ont coanimé cette journée à titre de coprésidents du Comité permanent des personnes immigrantes.

Les ateliers et la plénière ont permis d'identifier les enjeux cruciaux sur lesquels les syndicats sont appelés à travailler. L'importance de faire de la sensibilisation pour faire la promotion d'une intégration harmonieuse en milieu de travail a été soulevée. Les personnes participantes ont également mentionné le rôle important de la formation afin de développer des structures d'accueil dans les sections locales. Cela permet en effet d'établir des relations avec les nouveaux arrivants et ainsi évaluer les besoins en apprentissage du français. Tous et toutes s'entendent pour dire que l'apport du mouvement syndical est la clef pour une intégration réussie en milieu de travail.

LE PROCÉDÉ N'EST PAS ACCEPTABLE!

Le mercredi 17 mars, René Roy, secrétaire général de la FTQ, a présenté à l'Assemblée nationale la position de la FTQ sur le projet de loi 78 qui veut modifier la carte électorale du Québec et le financement des partis politiques. Il a critiqué l'intention du gouvernement de faire accepter des modifications à la carte électorale en incluant dans le même projet de loi des améliorations au financement des partis politiques. La FTQ demande que ce projet de loi soit scindé en deux.

Vous pouvez consulter le mémoire complet sur le portail de la FTQ : www.ftq.qc.ca



CLÉMENT ALLARD

Le secrétaire général de la FTQ, René Roy, en commission parlementaire le 17 mars dernier.

CAMPAGNE POUR LES PERSONNES ÂGÉES À FAIBLE REVENU La FTQ appuie les revendications du réseau FADOQ

Les membres du Bureau de la FTQ ont appuyé la campagne du réseau FADOQ qui vise à obtenir une bonification, ainsi qu'une simplification significative du programme de Supplément de revenu garanti (SRG) du gouvernement fédéral. Depuis plusieurs années déjà, le réseau FADOQ milite pour une amélioration de ce régime destiné aux aînés à faible revenu.

Le réseau FADOQ, qui représente plus de 250 000 personnes de plus de 50 ans, fait de cet enjeu son cheval de bataille et lance cette campagne afin d'alerter les élus et les sensibiliser au sort des aînés les plus démunis.

Tous pour l'inscription automatique!

Le réseau FADOQ exige que le gouvernement rende l'inscription au SRG, à l'Allocation au conjoint (ALC) et à l'Allocation au conjoint survivant (ALCS) automatique. En ce moment, près de 160 000 Canadiens et Canadiennes admissibles (40 000 Québécois et Québé-

coises) ne reçoivent pas ces sommes, car elles ignorent l'existence des programmes et ne produisent pas de première demande.

Des revenus décents, svp!

Le réseau FADOQ exhorte le gouvernement à augmenter les montants des prestations accordées aux personnes seules. Les chiffres sont sans appel. Le programme actuel de SRG pour personnes seules sans aucun autre revenu que le SRG et la pension de la Sécurité de la vieillesse, ne permet pas à un citoyen de vivre au-dessus du seuil de faible revenu. Le réseau FADOQ demande donc une augmentation du

SRG pour personne seule d'au moins 110 \$ par mois et une augmentation de l'ALCS de 199 \$ par mois, pour atteindre le seuil de faible revenu canadien moyen.

La pleine rétroactivité, c'est sensé!

Le réseau FADOQ demande également au gouvernement d'accorder une pleine rétroactivité à toute personne qui produit sa demande de prestation en retard, plutôt qu'une rétroactivité de 11 mois seulement.

Un petit répit financier...

Finalement, le réseau FADOQ réclame du gouvernement une prolongation de prestation pour une durée de six mois dans le cas du décès d'une personne en couple, afin d'accorder un délai d'adaptation à la personne devenue veuve.

Pour en savoir plus, consultez le site Internet du réseau FADOQ : www.fadoq.ca

Source : magazine Virage du réseau FADOQ, printemps 2010.



L'ALARME SONNE, RÉAGISSEZ!
Ensemble pour la bonification du Supplément de revenu garanti



Le Collège : dix ans déjà!

Une aventure syndicale unique!

Méto-boulot-dodo-militantisme, la conciliation travail-vie personnelle nous laisse peu de répit. Qu'à cela ne tienne! Bravant les embûches de notre rythme de vie trépidant, plus de 280 personnes au cours des dix dernières années se sont offert une aventure de formation syndicale unique en participant au Collège FTQ-Fonds. L'année 2010 marque en effet les dix ans de la création du Collège FTQ-Fonds. Dix ans à former des femmes et des hommes engagés dans la vie syndicale en leur fournissant les outils nécessaires pour influencer les transformations sociales, économiques et politiques de notre société.

Un peu d'histoire...

À la création du Collège en 2000, la FTQ désirait se doter d'un outil pour agir plus efficacement devant une mondialisation qui menace les droits et les conditions de travail et de vie de millions de travailleurs et de travailleuses au Sud et au Nord. Rapidement, le Collège est devenu un des piliers du projet social syndical de la FTQ qui repose sur la conviction qu'il faut mettre l'économique au service du social, que la justice, la solidarité et la démocratie doivent demeurer les fondements non seulement de la société québécoise, mais doivent s'élargir aux autres pays dans le monde.

Comment ça fonctionne?

Les sessions du Collège FTQ-Fonds durent huit semaines où alternent cinq semaines en résidence et trois semaines à domicile. En résidence, les participantes et participants se concentrent sur le programme et forment des liens solides avec les autres. À domicile, c'est le moment d'approfondir les réflexions et d'effectuer les recherches pour le projet que chacun doit présenter à la fin du Collège. Depuis 2008, le Collège propose aussi une formule modulaire de six semaines réparties sur cinq mois facilitant la participation des personnes qui ne peuvent se libérer pour huit semaines consécutives.

Que va-t-on faire au Collège?

Le Collège est un moment privilégié pour mieux comprendre le monde dans lequel nous vivons. Quatre thématiques principales sont au cœur de la réflexion: le syndicalisme - son histoire et son avenir -, la démocratie et les politiques sociales et économiques, la mondialisation - ses causes et ses impacts sur l'emploi et la société -, la diversité culturelle et l'éthique.

La formation au Collège offre des occasions de parfaire ses compétences en communication orale et écrite, en informatique et en stratégie organisationnelle et créative. Le projet, au centre de la démarche au Collège, est un exercice de réflexion et d'analyse qui permet d'appliquer les apprentissages à un problème concret et de développer

Le Collège est un moment privilégié pour mieux comprendre le monde dans lequel nous vivons.

un plan d'action stratégique pour tenter de le régler.

L'environnement du Collège, propice à la réflexion, à l'échange et aux débats, permet d'améliorer les habiletés personnelles de relations humaines et les

compétences de communication, de travail d'équipe et de leadership. Le Collège est aussi un lieu d'échanges sur les différentes pratiques syndicales.

Changer le monde... à petits pas

Le Collège, c'est une expérience de vie et de découverte. Un moment exceptionnel pour prendre du recul et pour réfléchir sur nos pratiques. Le Collège, c'est un groupe de syndicalistes qui, au-delà des différences de secteur, de métier et de culture syndicale, se retrouvent pour apprendre ensemble et les uns des autres, pour construire un syndicalisme capable de faire face aux nouvelles réalités.

Par les témoignages éloquentes qu'ils en font (voir textes page 3), les diplômés et diplômées du Collège disent à leur manière que le Collège, ça change le monde... à petits pas.

LA FORMATION SYNDICALE, UNE PRIORITÉ HISTORIQUE À LA FTQ!

Célébrer les 10 ans du Collège FTQ-Fonds, c'est souligner l'importance que la FTQ accorde à la formation syndicale.

Dans les années 1970, afin d'augmenter l'offre de formation et d'utiliser l'expérience concrète des travailleurs et des travailleuses, la FTQ innovait en lançant son programme de formation de formateurs et de formatrices. Depuis, ce programme permet de développer une petite armée d'agents multiplicateurs chez tous les affiliés et de pouvoir ainsi rejoindre des milliers de militants et de militantes chaque année.



Denis Leclerc et René Roy

Dans les années 1980, alors que le Québec vivait une crise économique qui saignait les entreprises et mettait au chômage des milliers de travailleurs et de travailleuses, la FTQ créait le Fonds de solidarité, et faisait de la formation économique une de ses grandes missions. Depuis, la formation économique occupe une grande place dans les activités du Fonds de solidarité qui forme tant ses responsables locaux que les travailleurs et les travailleuses des entreprises partenaires et les militants et les militantes impliqués dans le développement local et régional.

À l'aube du 21^e siècle, devant la montée de la mondialisation et devant les transformations du monde du travail, la FTQ innovait de nouveau en créant le Collège, un programme de formation avancée pour les conseillers, les conseillères et les militants et les militantes de la relève.

Le premier collège eut lieu en janvier 2000. Depuis, il y a eu 20 collèges qui ont rejoint 287 participants et participantes.

Le Collège : une occasion

Le Collège est un outil formidable pour le syndicalisme du 21^e siècle. Il contribue à fournir des réponses à plusieurs questions de l'heure. Dans un monde de plus en plus complexe, de quoi le syndicalisme a-t-il besoin? Quelles connaissances, quelles habiletés et quelles attitudes sont nécessaires? Comment former les leaders actuels et futurs de notre mouvement?

Le Collège offre à ses militants et ses militantes l'occasion de réfléchir au nouveau contexte de l'action syndicale, de mieux le comprendre, de faire le point sur l'évolution de l'économie, de se familiariser avec l'histoire syndicale et les pratiques syndicales développées ailleurs... et encore bien plus! Forts de la mise à jour de leurs connaissances, des débats menés entre eux et des nouveaux apprentissages expérimentés, les participants et les participantes sont à même d'identifier de nouvelles pistes d'action qui s'offrent à eux, de mettre à jour leur coffre à outils syndical et de contribuer aux débats qu'exige le développement d'une organisation de la taille et de l'envergure de la FTQ.

Le Collège, c'est aussi une occasion offerte aux participants et aux participantes de travailler ensemble, peu importe leur provenance, reflétant ainsi notre grande diversité et la richesse de nos multiples traditions. Une expérience riche qui permet de mieux comprendre et vivre ce qu'est la FTQ.

C'est ainsi que la FTQ prépare ses leaders à faire face aux nouveaux défis qu'elle a et qu'elle aura à relever dans son action quotidienne.

Une source de fierté

Nous sommes fiers de pouvoir offrir à nos militants et militantes une occasion unique de formation comme le Collège FTQ-Fonds.

Nous sommes fiers d'être la seule organisation syndicale en Amérique et l'une des rares dans le monde qui puisse ainsi préparer la relève.

Merci à tous ceux et celles qui ont contribué au développement de ce programme innovateur de formation. Longue vie au Collège!

René Roy

René Roy,
Secrétaire général de la FTQ

Denis Leclerc

Denis Leclerc,
Premier vice-président à l'actionnariat au Fonds de solidarité FTQ

La vie quotidienne au Collège

La vie au Collège est bien remplie. Entre les ateliers, les conférences, les travaux de toutes sortes, pas de temps pour s'ennuyer! Et difficile de concilier études et travail. Le Collège, c'est à plein temps!

Le Collège propose une gamme variée d'activités qui ont pour but de répondre aux besoins de formation des leaders actuels et futurs de notre mouvement. Pour apprendre au Collège, nous misons sur les gens. Leur expérience et leurs compétences sont les fondements de la formation. L'échange, la discussion, le travail en équipe et les jeux de rôles font partie des approches éducatives.

À l'horaire...

De 8 h 30 à 17 h 30 et parfois en soirée, nous occupons notre temps à :

- **Écouter des conférences...** pour s'ouvrir aux idées des autres et mieux comprendre le monde dans lequel nous vivons.

- **Discuter en groupe...** pour confronter nos idées, pour apprendre le dialogue.
- **Parler en public...** pour rallier les gens.
- **Écrire clairement...** pour être bien compris.
- **Écouter avec empathie...** pour comprendre les autres.
- **Travailler en équipe...** pour agir démocratiquement et efficacement.
- **Imaginer des stratégies...** pour faire face aux obstacles et atteindre nos buts.
- **Développer la créativité...** pour surprendre et pour gagner.
- **Pratiquer l'éthique...** pour vivre en harmonie avec nos valeurs.

Nous faisons le pari que c'est en expérimentant, en mettant en pratique et en nous exerçant que l'on apprend!

Prendre conscience, prendre du recul, prendre du temps. C'est le luxe qu'offre le Collège!



Défaire les préjugés

Que ceux et celles qui sont sans préjugés lèvent la main! L'ignorance est la mère des préjugés. La rencontre et l'échange en sont l'antidote. Voilà pourquoi le Collège organise des sorties auprès de personnes victimes de préjugés. En petits groupes, nous entrons dans le monde des personnes immigrantes, autochtones, pauvres ou handicapées.

Et que découvrons-nous? Que la pauvreté n'est pas un choix. Que l'immigration nous enrichit de personnes bien formées qui ne trouvent pas de place sur le marché du travail. Que les autochtones ont été coupés de leur culture. Que les personnes handicapées veulent être considérées comme des êtres humains à part entière. Nous revenons de ces rencontres émus et animés du désir d'accueillir les autres avec leurs différences.

L'histoire vivante

Apprendre l'histoire syndicale dans les livres, c'est bien. L'apprendre du témoignage d'hommes et de femmes qui l'ont vécue, c'est mieux! Chaque Collège permet la rencontre d'un ou d'une syndicaliste à la retraite qui raconte son expérience. Louis Laberge, Fernand Daoust, Clément Godbout, Jean Gérin-Lajoie, Robert Dean, Lauraine Vaillancourt sont quelques-unes des personnes qui ont raconté l'histoire de l'époque où on recueillait la cotisation syndicale de main en main, où il n'y avait pas de loi anti-briseurs de



grève, où les femmes étaient payées moins que les hommes pour le même travail...

Des rencontres chaleureuses et inspirantes qui montrent d'où nous venons et qui tracent le chemin!

Louis Laberge et Fernand Daoust en 1964

Des syndicalistes africains au Collège

Trois groupes du Collège ont eu la chance de fréquenter durant une semaine des syndicalistes de l'Afrique francophone. Suite à une formation au Bureau international du travail (BIT) à Turin, ils sont venus au Québec pour apprendre de nos expériences syndicales.

« La présence de la délégation africaine m'a permis des échanges exceptionnels sur ce qui nous différencie et nous ressemble également dans nos lieux respectifs de travail et de vie », Luc Beaudoin, SCFP (Collège 12, printemps 2005).

Ces femmes et ces hommes courageux viennent de pays où les droits de la personne et les droits syndicaux sont malmenés. Ils luttent pour faire respecter le droit d'association et de négociation, pour promouvoir l'égalité hommes/femmes, pour assurer une protection sociale minimale aux travailleurs et aux travailleuses. Dans des conditions souvent très difficiles et avec très peu de moyens, ils gardent le sourire et l'espoir d'un monde meilleur.



Printemps 2007. Une délégation africaine en visite à la FTQ en compagnie des membres du Collège FTQ-Fonds.

Le projet: pour que nos actions portent fruit!

Comment mobiliser les membres? Comment intéresser la relève syndicale? Comment accueillir les nouveaux membres? Comment redorer l'image du syndicat? Comment éviter les fermetures? Comment améliorer la santé au travail? Comment concilier vie familiale et vie syndicale? Comment valoriser le métier de manœuvre? Voici les thèmes de quelques projets réalisés au Collège depuis l'an 2000.

Source d'angoisse et de fierté, le projet est au cœur du Collège. Angoisse, parce qu'il confronte à l'inconnu et à l'insécurité. Fierté quand on le présente, quand on le diffuse et quand on le met en œuvre.

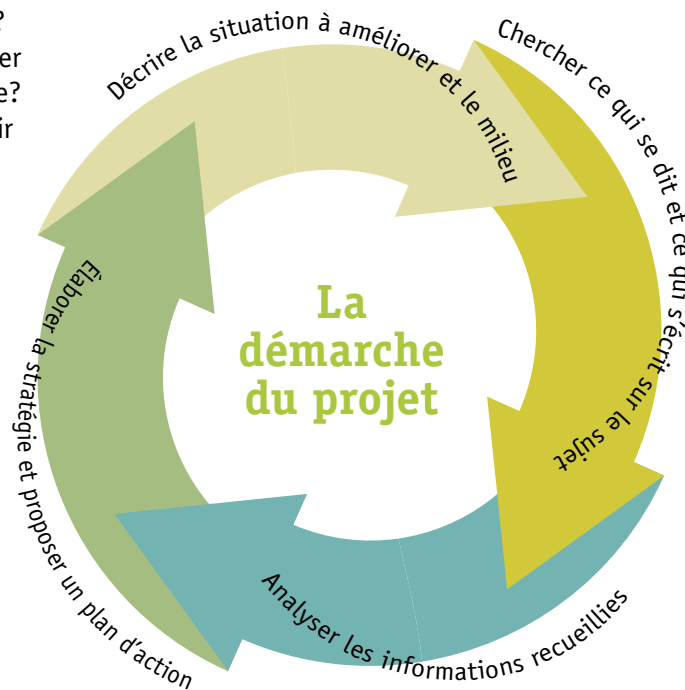
Pourquoi faire un projet? Pour faire la différence. Pour que le Collège atterrisse dans la vie syndicale quotidienne. Pour augmenter notre rapport de force.

Qu'est-ce que le projet? C'est une démarche qui part d'une situation insatisfaisante que l'on veut améliorer. Une démarche qui, par

des lectures, des entrevues ou un sondage, permet d'en savoir plus sur la situation. Une démarche stratégique qui se concrétise dans un plan d'action. Une démarche qui conduit à une situation plus satisfaisante.

Comment faire le projet? Étape par étape. Avec le soutien constant de l'équipe d'animation. Avec des ateliers. Avec un cahier précisant ces étapes.

Branché sur la réalité syndicale, le projet est exigeant et faisable. C'est la contribution de chaque participant et de chaque participante au changement que nous voulons voir dans nos milieux!



Ils et elles ont dit...

LE COLLÈGE RASSEMBLE CHAQUE ANNÉE DES HOMMES ET DES FEMMES PROVENANT DES TOUS LES SECTEURS D'ACTIVITÉS ET OCCUPANT DIFFÉRENTES FONCTIONS DANS LA GRANDE FAMILLE FTQ.

Voici quelques témoignages.



Manon Lupien, présidente de la section locale 5436 du SFCP - Collège 5 (2002)

« Si un jour il y a un Collège 2, je suis partante! Le Collège m'a permis de m'ouvrir sur une foule de sujets sur lesquels je n'avais pas le temps de m'arrêter pour m'informer davantage. Cette formation, c'est un temps d'arrêt, une parenthèse dans notre vie palpitante de militante que je suggère à tous de faire.

« Les militants, nous sommes des gens passionnés, souvent un peu excessifs. Étant de cette nature, j'ai vraiment profité de tous les aspects du Collège. Les conférenciers, les ateliers, les sujets apportés, c'est tellement riche comme apprentissage. Allez-y, il ne faut pas passer à côté de ça! »



Camilien Bouchard, directeur adjoint à la Fraternité nationale des charpentiers-menuisiers - Collège 15 (2006)

« À l'époque où j'ai participé au Collège, j'étais représentant syndical au local 9. Comme je

m'apprêtais à changer de poste pour devenir directeur adjoint, j'ai pensé que cela me permettrait d'aller chercher une bonne formation pour être plus polyvalent. J'avais raison! En plus de m'apporter beaucoup de connaissances générales et d'aisance devant le public, le Collège m'a permis de me créer un réseau.

« J'ai rencontré des collègues syndicalistes provenant de différents syndicats de la grande famille FTQ. Ces rencontres nous permettent d'apprendre comment ça fonctionne ailleurs, quelles différentes stratégies utilisent les syndicats. Aujourd'hui, je cherche de l'information sur un sujet donné, j'ai besoin d'aide dans un dossier précis, je sais qui appeler. J'ai créé des contacts dans les différents syndicats. »



Alain Lacroix, conseiller syndical à la section locale 1999 du Syndicat des Teamsters - Collège 13 (2005)

« Plusieurs de mes collègues ont participé au Collège avant moi et c'est ce qu'ils m'en ont dit qui m'a poussé à y aller. Pour moi, le Collège a été une expérience unique qui m'a apporté une ouverture sur le monde et qui m'a permis d'en apprendre sur les différentes stratégies syndicales de négociation. C'est une occasion incroyable pour apprendre à se connaître davantage et à connaître les autres. Je recommande à tout le monde d'y aller! »

Laurent Lévesque, conseiller syndical au SCEP - Collège 14 (2006)



« Sans jeu de mots, c'est la collégialité de cette expérience qui fait qu'elle prend tout son sens. C'est une grande rencontre d'apprentissage collectif construite des propos de conférenciers experts, soutenus par des débats, enrichis par l'expérience de tous et chacun.

« On y apprend sur une foule de sujets : politique, environnement, société, droit, histoire et surtout on y abat les idées reçues. Mais au-delà des apprentissages, le Collège est une occasion toute désignée pour marquer une pause et se questionner sur nos approches syndicales, nos motivations et nos objectifs ainsi que pour exalter nos compétences.

« Le Collège aura changé ma vie en me permettant de réaffirmer mon attachement à la cause syndicale, de développer des compétences et surtout en m'ouvrant davantage sur le monde. »

Pierre Gérin-Roze, président de la section locale 579 du SEP - Collège 17 (2008)



« Le Collège nous est présenté comme un « must » et c'en est un! Je me considère extrêmement privilégié d'y avoir participé. Ça été une occasion exceptionnelle d'aller chercher de la formation, une possibilité formidable de rencontrer des gens de haut niveau dans leur domaine qui nous offrent la possibilité de nous développer, d'acquérir de nouvelles connaissances et de découvrir. Dans mon cas, ça m'a donné, sur le plan de l'écriture notamment, un sérieux coup de pouce.

« Le Collège c'est aussi un temps d'arrêt formidablement ressourçant. Quand on est militant, on peut difficilement s'offrir une pause pour prendre le temps de s'asseoir, d'écouter, d'apprendre... C'est très rafraîchissant! »

Bernadette Rios, conseillère syndicale à la section locale 298 du SQUEES - Collège 9 (2003)



« À l'époque où j'ai participé au Collège, j'étais conductrice pour le transport adapté et membre de l'exécutif de mon syndicat. Je considère que ce que j'ai appris au Collège m'a permis par la suite d'occuper un poste de conseillère syndicale. Cela m'a apporté de nouvelles connaissances, un réel plus à mon bagage de militante.

« Allez-y sans hésiter! Huit semaines de formation comme celles-là, ça nous apprend plein de choses, à vivre avec les différences de chacun et à apprendre de ces différences. »

POUR OUVRIR LES YEUX SUR LE MONDE

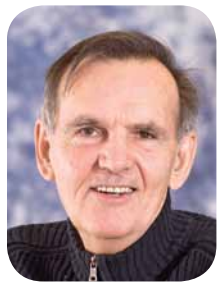
Des invités électrisants...

Des invités prestigieux, des experts reconnus dans leur discipline, des acteurs sociaux... Depuis ses débuts, le Collège a fait appel à des dizaines d'invités différents. Voici quelques-uns des « habitués » du Collège!



Thomas Collombat, étudiant au doctorat, Université Carleton. En passant par Karl Marx et Samuel Gompers, il nous fait découvrir les origines de la pensée syndicale. Parcourant le monde des relations du travail, il nous montre qu'au Brésil, en France, en Allemagne et en Grande-Bretagne, on ne fait pas comme chez nous.

Charles-Philippe David, professeur, Université du Québec à Montréal. Il réveille notre conscience aux enjeux de sécurité dans le monde en nous parlant d'Irak et d'Afghanistan. La guerre, c'est aussi notre affaire!



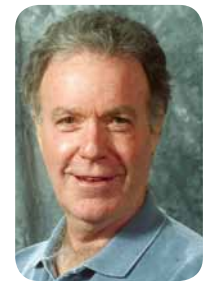
Jean-Marie Lemay, Novatec. Du bouton « on » à la réalisation d'une présentation PowerPoint, il a initié à l'informatique des cohortes de diplômés du Collège.

Christian Lévesque, professeur, HEC Montréal. Il révèle les ingrédients du pouvoir syndical : avoir un projet, développer la solidarité entre les membres et chercher des appuis dans la communauté!



Jean-François Malherbe, professeur, Université de Trento. Il pose des questions de fond. Quelle est la raison d'être de notre engagement syndical? Comment aligner notre pratique sur nos valeurs? À quelles conditions le dialogue est-il possible?

D'Arcy Martin, éducateur syndical. Boxe ou judo? Quelle est la meilleure option? De l'association d'idées à L'Art de la guerre de Sun Tzu, il allume notre cerveau droit pour créer de nouvelles stratégies.



Louise Saint-Arnaud, professeure, Université Laval. Elle montre que l'épuisement professionnel est un des principaux problèmes de santé au travail: comment le prévenir et comment accompagner le retour au travail?

Kimon Valaskakis, économiste et ex-ambassadeur du Canada à l'OCDE. Il décrit les splendeurs et les misères de la mondialisation et suscite des débats enflammés en parlant de gouvernance mondiale.



Guadalupe Vento, formatrice en gestion de la diversité culturelle. Elle raconte avec humour son histoire du Québec et explique les subtiles distinctions entre valeurs québécoises et valeurs des gens des pays du Sud. Pour que « sapins » et « palmiers » puissent mieux vivre ensemble!

Modulaire ou régulier ?

- ▼ Le Collège régulier, c'est le programme de huit semaines continues, cinq en groupe et en résidence et trois à domicile pour mener le projet à bien.
- ▼ Le Collège modulaire, c'est une nouvelle formule visant à en faciliter l'accès : le programme compte six semaines en résidence, réparties sur cinq mois.

Comment choisir ?

Le Collège régulier permet de prendre du recul par rapport à la vie syndicale. Pour continuer d'offrir le service, plusieurs syndicats ont pour pratique de remplacer les personnes en formation.

Ceux et celles qui choisissent le Collège modulaire disent qu'ils ne pourraient pas venir autrement. L'avantage, c'est d'appliquer à mesure les apprentissages du Collège à la vie syndicale.

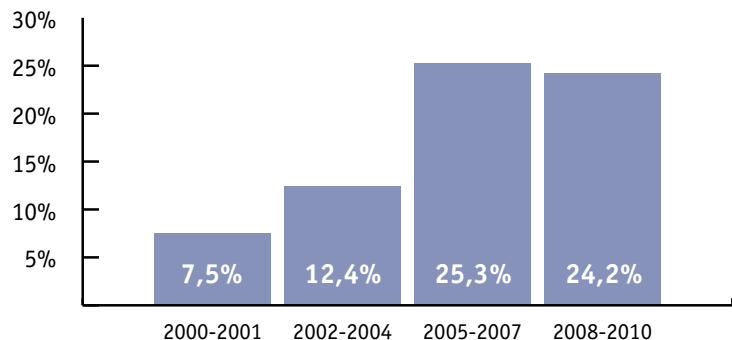
Qui sont les diplômés du Collège?

Depuis ses débuts en 2000, 287 personnes ont obtenu un diplôme du Collège FTQ-Fonds. Qui sont ces personnes? Combien d'hommes et de femmes? Quel âge avaient-ils à leur entrée au Collège? Quelle était leur origine syndicale et leur expérience?

En quelques chiffres, voici un portrait sommaire de ceux et celles qui ont complété le Collège au cours des dix dernières années.

Les femmes au Collège représentent 28% des personnes participantes. On en voudrait plus! Le Collège a accueilli un peu plus de conseillers et de conseillères (53,3%) que de personnes élues dans leur section locale (46,7%).

Une bonne nouvelle : les jeunes sont plus nombreux à venir au Collège. Depuis 2005, ils sont environ le quart des participants et des participantes!



Plus de vingt syndicats différents ont été représentés au Collège, sans compter les Conseils régionaux et le Fonds de solidarité.

Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP)	16,7%
Syndicats de la construction	14,5%
Alliance de la fonction publique du Canada (AFPC)	11,5%
Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (SCEP)	10,1%
Syndicat des Métallos	7,5%
Syndicat des Teamsters	6,3%
Syndicat des employés et employés professionnels-les et de bureau (SEPB)	5,6%
Union des employés et employées de service (UES-800)	5,6%
Syndicat québécois des employés et employés de service (SQEES-298)	5,2%
Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP)	3,5%
Syndicat de l'automobile, de l'aérospatiale, du transport et des autres travailleurs et travailleuses du Canada (TCA)	3,5%
FTQ	3,5%
Autres	6,9%

D'où viennent les personnes diplômées? De partout au Québec!

Montréal	53,3%	Outaouais	2,8%
Capitale nationale	10,8%	Estrie	2,1%
Laurentides-Lanaudière	8,3%	Côte-Nord	2,1%
Montérégie	5,2%	Chaudière-Appalaches	1,4%
Saguenay - Lac-Saint-Jean	5,2%	Abitibi-Témiscamingue	1,4%
Mauricie-Centre-du-Québec	4,9%	Laval	0,7%

Vous voulez venir au Collège?

Le Collège sera heureux de vous accueillir si...

- Vous êtes soit conseiller, conseillère dans un syndicat de la FTQ soit dirigeant, dirigeante d'une section locale.
- Vous avez l'appui de votre direction syndicale qui doit signer votre formulaire d'inscription.

Pour en savoir plus sur le Collège, sur les dates, sur les modalités d'inscription et sur l'expérience des anciens et anciennes, visitez le site collegetfunds.ftq.qc.ca.

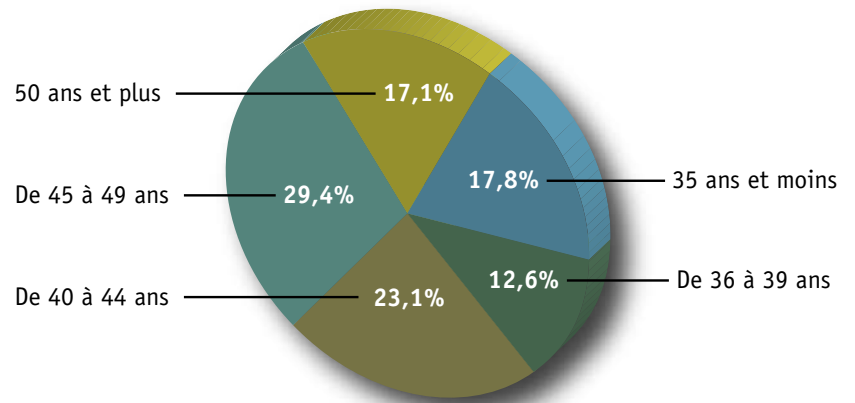
Le Collège en ligne

Pour communiquer entre eux et pour diffuser des articles et des photos sur ce qui se passe au Collège, chaque groupe dispose d'un site Internet depuis le Collège 12 en 2005. Le site est ouvert uniquement pendant les sessions du Collège.

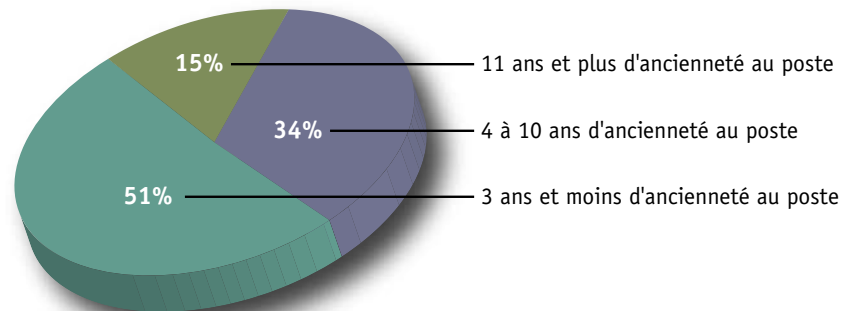
Venez voir: www.collegetfunds.org



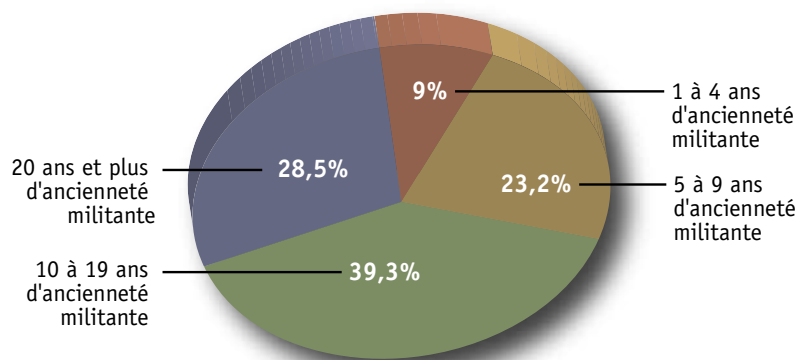
À l'entrée au Collège, plus de la moitié des participants et des participantes sont dans la quarantaine et l'âge moyen est de 43 ans.



Au moment d'entrer au Collège, les participants et les participantes avaient en moyenne cinq années d'ancienneté à leur poste syndical.



Par contre, leur expérience militante était beaucoup plus longue, soit en moyenne 14 années.



Le Collège...

Qui sont les décideurs?

Le Collège FTQ-Fonds a été créé en 1999 sur l'initiative de René Roy, secrétaire général de la FTQ et de Jean Martin, premier vice-président à la direction générale du Fonds de solidarité. René Roy préside le comité d'orientation de six membres mis sur pied pour en assurer la direction. Aujourd'hui, ce comité est composé de Denis Leclerc, du Fonds de solidarité ainsi que de quatre vice-présidents de la FTQ, Michel Fontaine, du Syndicat canadien de la fonction publique, Daniel Roy, du Syndicat des Métallos, Richard Goyette, de la FTQ-Construction et Louise Mercier, de l'Union des employés et employées de service, section locale 800.

Qui sont les artisans?

Dès ses débuts, Michel Blondin, Johanne Deschamps, D'Arcy Martin et France Laurendeau, ont travaillé ensemble pour imaginer le premier Collège. Dans un climat d'urgence et d'enthousiasme, ils ont élaboré un programme ambitieux pour former les leaders du mouvement syndical. Dix ans plus tard, ce comité de coordination a changé : il réunit aujourd'hui Esther Désilets, Jean Sylvestre, Pierre Dupuis et France Laurendeau qui cherchent sans cesse à ajuster le Collège aux nouveaux besoins.



Une première retraitée!

Le Régime de retraite à financement salarial (RRFS-FTQ), mis sur pied en juin 2008 au bénéfice des syndicats affiliés à la FTQ, a maintenant une première retraitée: Carole Noiseux. Avant sa retraite, elle était présidente de sa section locale (SCFP-3334) à la Municipalité de Pointe-Calumet depuis 1993. La consœur Carole ne croyait assurément pas faire partie de l'histoire de la FTQ à titre de première retraitée du RRFS-FTQ.

« Dès le début de ce projet, j'ai tout de suite compris que le RRFS-FTQ était un bon régime de retraite. Avant de participer au RRFS, les employés étaient couverts par un régime à cotisations déterminées. Déjà dans le passé, nous avions regardé la possibilité de mettre sur pied un régime à prestations déterminées, mais puisque nous sommes un petit groupe,



Carole Noiseux

15 employés en incluant les cadres, le coût était exorbitant. Dès que nous avons entendu parler du RRFS-FTQ, nous avons voulu en savoir plus », raconte Carole.

Soulignons que la possibilité pour ce groupe d'être regroupé avec d'autres employeurs leur a permis de partager les coûts du régime à prestations déterminées. De plus, puisque l'employeur n'est pas responsable des déficits, il n'y a pas eu de coût supplémentaire pour la municipalité. Les quelques mois de cotisation n'ont pas permis à Carole Noiseux d'accumuler une importante rente, mais cela a tout de même valu la peine. Elle souligne d'ailleurs que les membres ont décidé de joindre le RRFS-FTQ en grande partie pour les plus jeunes et pour ceux et celles qui ont encore

quelques années de travail à faire et qui pourront obtenir une bonne rente grâce au RRFS-FTQ. « Sans aucune hésitation, je recommande le RRFS-FTQ à tous et à toutes. Mon seul regret est de ne pas avoir eu accès à ce régime de retraite plus tôt. »

Bonne retraite Carole et merci pour ces années de militantisme!

Un premier transfert d'un employeur à l'autre au sein du RRFS-FTQ

Dans la suite du départ à la retraite de Carole Noiseux, le RRFS-FTQ a connu une nouvelle première. La présidente de la section locale 3709 du SCFP, Linda Binette, a pris sa retraite de la Municipalité de St-Joseph-du-Lac pour aller occuper un nouvel emploi auprès de la Municipalité de Pointe-Calumet. Puisqu'elle avait aussi instauré le RRFS-FTQ pour les membres de son unité, elle est devenue la première participante du régime à changer d'emploi et à pouvoir transférer son RRFS d'un employeur à l'autre. Elle touchera au moment de sa retraite une rente basée sur ses années de participation auprès des deux municipalités.

Pour en savoir plus, consultez le site Internet du RRFS-FTQ : rrfs.ftq.qc.ca



RÉGIME DE RETRAITE PAR FINANCEMENT SALARIAL - FTQ

PRIVATISATION ACCRUE DE LA SANTÉ

Dépôt d'une pétition des Métallos

Le Syndicat des Métallos a déposé le 10 mars une pétition de quelque 6500 signatures à l'Assemblée nationale contre la loi 34 qui transfère une cinquantaine de chirurgies à des cliniques médicales spécialisées privées (CMS) où opèrent des médecins désengagés du régime d'assurance maladie.

« Nos membres dans le secteur privé savent très bien ce que le gouvernement a tendance à oublier : le système de santé public ici est un gros avantage quand vient le temps de décider de la survie ou non d'une usine. Pour chaque employé, il en coûte de 5 à 7 \$ / l'heure de plus en assurances privées chez nos voisins du Sud », a fait valoir le directeur du Syndicat des Métallos, Daniel Roy.

La pétition, présentée à l'Assemblée nationale par le critique de l'opposition officielle en matière de santé, Bernard Drainville, réclame que le gouvernement s'engage non seulement à maintenir le régime



Les représentants du Syndicat des Métallos, Claude Lévesque, Réal Valiquette, Claude Villeneuve et Daniel Roy, en compagnie du critique de l'opposition officielle en matière de santé, Bernard Drainville, à l'Assemblée nationale lors du dépôt de la pétition le 10 mars dernier.

public de santé, mais aussi à en améliorer l'efficacité, ce qui ne passe pas par le mirage du privé. Les Métallos mettent aussi en garde contre un élargissement de la gamme des services médicaux pouvant être couverts par des assurances privées, au-delà des chirurgies de la hanche, du genou et de la cataracte déjà permises.

« La meilleure des assurances, ce n'est pas celle qui

est négociée de peine et de misère, mais bien celle qui est prélevée chaque semaine en impôts sur notre chèque de paie », a ajouté M. Roy. Déjà, le coût des assurances collectives grimpe à une vitesse folle et devrait représenter 16 % de la masse salariale des entreprises québécoises d'ici 2014, et ce, sans tenir compte de la tendance actuelle à une privatisation accrue en santé.

Julien Le Hir, réceptionniste

IL Y A MAINTENANT UN PEU PLUS D'UN AN, LA FTQ ET LE REGROUPEMENT DES ORGANISMES SPÉCIALISÉS POUR L'EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPÉES (ROSEPH) SE SONT ASSOCIÉS POUR METTRE SUR PIED UN PROJET DE SENSIBILISATION, D'INFORMATION ET DE SOUTIEN À L'INTÉGRATION ET AU MAINTIEN EN EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPÉES DANS LES MILIEUX SYNDIQUÉS DE LA FTQ.



Une expérience positive

Comment ce projet atterrit-il de façon concrète dans les milieux de travail? *Le Monde ouvrier* est allé rencontrer Julien Le Hir, qui a été engagé comme réceptionniste au Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) au début de novembre 2009. Julien est atteint du syndrome d'Asperger, un trouble du développement dans la famille de l'autisme qui affecte la vie sociale, mais pas les capacités intellectuelles.



ISABELLE GARGEAU

« Les aspergers peuvent avoir certaines difficultés, notamment au niveau de l'interprétation du non verbal. Par contre, ce sont aussi des personnes qui possèdent de grandes qualités. Nous nous exprimons très bien, nous sommes extrêmement intègres et appliqués dans notre travail », raconte Julien Le Hir.

Le projet *Travaillons ensemble* a comme objectif très concret de fournir des outils aux syndicats afin de faciliter l'embauche et l'intégration de personnes handicapées. Par exemple, grâce à un partenariat avec les services spécialisés de main-d'oeuvre pour personnes handicapées (SSMO-PH), un service de soutien d'une personne spécialisée auprès des personnes handicapées est offert pour aider les syndicats, les membres et les employeurs, à tout moment, lors de l'intégration et le maintien en emploi de la personne handicapée.

Ainsi, Julien a pu faire son entrée au travail accompagné d'une conseillère en intégration du programme *À l'emploi de l'Action main-d'oeuvre*. Deux journées par semaine pendant un mois, celle-ci a accompagné Julien. Cela a permis à la fois d'assurer une formation adéquate pour Julien et aussi de bien expliquer aux nouveaux collègues ce qu'implique le syndrome d'Asperger afin de faciliter son intégration.

« Cet emploi est le meilleur que j'ai eu la chance d'occuper depuis que je suis sur le marché du travail. L'ambiance est conviviale, je me sens apprécié et c'est un réel plaisir de travailler avec les collègues », a fait valoir Julien. Ce témoignage résume bien l'importance de projets tels que *Travaillons ensemble*.

Vous voulez en savoir davantage? Vous êtes intéressés à vous impliquer dans votre syndicat pour favoriser l'intégration des personnes handicapées? Contactez les responsables du dossier à la FTQ: Serge Leblanc 514 858-4408 ou Marc Thomas 514 858-4412.

Vous pouvez également visionner la capsule vidéo sur le portail Internet de la FTQ : www.ftq.qc.ca, onglet *Personnes handicapées*.

CAMP DE FORMATION DES JEUNES DE LA FTQ INSCRIPTIONS OUVERTES!

L'édition 2010 du très attendu camp de formation des jeunes de la FTQ aura lieu du 15 au 17 septembre prochain. Les inscriptions sont ouvertes à tous les membres délégués par leur syndicat qui ont moins de 35 ans. Le camp aura lieu au Centre de villégiature Jouvence, en Estrie.

Ce camp est une occasion unique pour les jeunes syndicalistes de fraterniser, d'approfondir des dossiers syndicaux ou sociopolitiques et d'échanger sur leurs expériences.

Pour les inscriptions ou pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec Chantal Bertrand au 514 383-8042 ou à cbertrand@ftq.qc.ca. Réservez votre place avant le 15 juillet : premiers arrivés, premiers inscrits! Le formulaire d'inscription est disponible sur le portail Internet de la FTQ dans la section *Jeunes*.



À la Source

BULLETIN DE LA FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DU QUÉBEC (FTQ) / SUPPLÉMENT AU MONDE OUVRIER, MARS-AVRIL 2010

L'INDEMNITÉ DE REMPLACEMENT DU REVENU

Le STTP gagne une lutte importante pour les travailleurs et les travailleuses

LE SYNDICAT DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DES POSTES (STTP), AFFILIÉ À LA FTQ, A MENÉ UNE LUTTE ÉPIQUE CONCERNANT LES INDEMNITÉS DE REMPLACEMENT DU REVENU (IRR) ET EST AUJOURD'HUI RÉCOMPENSÉ PAR UNE DÉCISION DE LA COUR D'APPEL.

La Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) ou la Commission des lésions professionnelles (CLP) peuvent-elles accorder le droit à l'indemnité de remplacement de revenu (IRR) pour les employés réguliers dont la lésion est consolidée sans atteinte permanente ni limitation fonctionnelle?

Plusieurs mois après l'accident, la CSST ou la CLP peuvent-elles rendre une décision qui vous donne droit à votre salaire entre la période où votre accident a été consolidé et la date où elle rend sa décision?

Ces questions ont été soulevées à plusieurs reprises devant la Cour supérieure et elles ont finalement été entendues par la Cour d'appel.

Décision de la CLP

Plusieurs décideurs de la CLP considèrent qu'ils ont le pouvoir, tout comme la CSST, d'accorder le droit à l'indemnité de remplacement du revenu (IRR) jusqu'à ce que la CSST décide de la capacité du travailleur ou de la travailleuse de reprendre son travail.

Postes Canada s'adresse à la Cour supérieure du Québec

La Société canadienne des postes maintenait pour sa



part que la CLP et la CSST n'avaient pas le pouvoir d'accorder le droit à l'indemnité au-delà de la consolidation de la blessure. Elle s'est donc adressée à la Cour supérieure du Québec afin de faire casser la décision de la CLP. En 2008, la Cour supérieure a rejeté la requête de Postes Canada et a maintenu la décision de la CLP. Postes Canada a décidé d'en appeler de la décision et s'est alors adressée à la Cour d'appel du Québec.

Un jugement attendu

Dans un jugement (500-09-018728-089) rendu le 16 février 2010, les juges de la Cour d'appel ont maintenu la décision de la CLP. La Cour d'appel confirme donc que le tribunal de la CLP a le pouvoir d'interpréter les dispositions de la Loi sur les accidents de travail et les maladies professionnelles (LATMP), notamment celles traitant d'indemnité de remplacement du revenu, de façon souple et nuancée, dans le but d'atteindre l'objet visé par la loi qui est la réparation des lésions professionnelles et des conséquences qu'elles entraînent pour les bénéficiaires.

La décision de la Cour d'appel

En résumé, la Cour d'appel affirme que le droit à l'indemnité ne s'est pas éteint lorsque la blessure a été consolidée (comme le prétendait Postes Canada), mais bien lorsque la travailleuse ou le travailleur a été informé par la CSST qu'elle ou il pouvait reprendre l'emploi qu'elle ou il occupait avant sa blessure.

Une grande victoire pour le STTP

Ce jugement aidera grandement les travailleurs et les travailleuses qui vivent une situation similaire devant la CSST ou la CLP. Il viendra également en aide à toutes les personnes visées par la Loi sur l'indemnisation des agents de l'État et qui ne bénéficient pas, comme les autres travailleurs et travailleuses des protections de non-récupération de la LATMP prévues à l'article 363.

Bravo et bonne continuation dans votre lutte pour que les personnes qui subissent des accidents de travail soient traitées de façon juste et équitable.

Au moment d'aller sous presse, nous ne savions toujours pas si Postes Canada souhaitait porter le jugement en Cour suprême.

Qu'on se le dise

Le grand compromis (La suite)

Dans l'édition précédente, nous avons vu que c'est en 1931, avec l'adoption de la Loi sur les accidents du travail (LAT), que le principe dit « sans égard à la faute » est venu gouverner le régime québécois d'indemnisation des victimes de lésions professionnelles.

Ce fut également l'année de la création de la Commission des accidents du travail, laquelle avait compétence exclusive pour percevoir les cotisations des employeurs et verser des indemnités aux travailleurs accidentés. La démonstration de la faute de l'employeur n'était plus requise pour avoir droit à l'indemnisation. Par le fait même, on simplifiait le processus de réclamation pour les travailleurs et les travailleuses.

Un regard jeté sur l'historique de la législation en matière d'indemnisation pour les victimes de lésions professionnelles permet de constater qu'elle a évolué vers les caractéristiques du droit social (interprétation large et libérale), et s'est du même coup éloignée des principes de responsabilité reliés au droit civil (hors de tout doute). Les employeurs étaient dès lors obligatoirement assujettis à la LAT et l'ensemble des travailleurs et des travailleuses, à quelques exceptions près, pouvaient bénéficier de ses dispositions.

En 1985, au moment de l'adoption de la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles (LATMP), c'est à la CSST, créée en 1979 par l'adoption de la Loi sur la santé et la sécurité du travail (LSST), qu'est dévolue la compétence exclusive d'indemnisation des victimes de lésions professionnelles. Les articles 438 et 439, quant à eux, maintiennent l'application du principe « sans égard à la faute ». L'expérience acquise depuis 1931 a démontré qu'avec l'application dudit principe, un travailleur accidenté peut obtenir une indemnisation sans avoir à démontrer la faute de l'employeur devant un tribunal civil, lequel comporte un niveau de preuve complexe et onéreux.

À la FTQ, nous considérons que bien qu'elle puisse parfois paraître inéquitable, l'application du principe « sans égard à la faute » demeure le meilleur compromis.

Le 28 avril, Jour de deuil national pour les victimes de lésions professionnelles

Le 28 avril
JOUR DE DEUIL NATIONAL



À l'occasion du 28 avril, la FTQ invite ses affiliés à contacter leur Conseil régional FTQ pour connaître les différentes activités régionales prévues dans le cadre de la journée de deuil nationale, soulignée dans plus de 100 pays à travers le monde.



Quelques faits publiés par l'Organisation Internationale du Travail (OIT)

▼ L'OIT estime que chaque année, quelque 2,3 millions d'hommes et de femmes meurent d'accidents du travail ou de maladies professionnelles, dont près de 360 000 d'accidents mortels et environ 1,95 million de maladies professionnelles incurables.

▼ D'ici la fin de cette journée, près d'un million de travailleurs seront victimes d'un accident du travail et 5 500 vont mourir suite à un accident ou une maladie liée à leur travail.

▼ En termes économiques, on estime qu'environ 4% du produit national brut (PNB) mondial annuel, soit 1 250 milliards de dollars, sont absorbés par les coûts directs ou indirects des accidents et des

maladies professionnelles, tels que les heures de travail perdues, les indemnités des travailleurs, l'interruption de la production ou les dépenses médicales.

▼ Les substances dangereuses causent quelque 651 000 décès par an, essentiellement dans les pays en développement. Ces chiffres sont peut-être largement sous-estimés du fait de systèmes d'enregistrement et de signalisation inadéquats dans de nombreux pays.

▼ Les données en provenance des pays industrialisés montrent que les travailleurs du bâtiment ont trois ou quatre fois plus de risque que les autres travailleurs de mourir d'un accident du travail.

Source: OIT

La famille Mal et ses maux

Nous publions ici un article du directeur du Service de la santé et de la sécurité du travail à la FTQ, Jean Dus-sault, paru dans la revue francophone pour la santé du travail et de l'environnement, Travail et santé, édition de mars 2010.

TANT PAR LES AVANCÉES TECHNOLOGIQUES QUE PAR LA NATURE DU TRAVAIL À EFFECTUER, LES CONDITIONS DE RÉALISATION DU TRAVAIL ONT BEAUCOUP CHANGÉ AU COURS DES 25 DERNIÈRES ANNÉES ET CONTINUERONT DE LE FAIRE DANS LES 25 PROCHAINES. CRÉER DES CONDITIONS SALUBRES ET SÉCURITAIRES OÙ L'INDIVIDU SE SENT RESPECTÉ RELÈVE DU GROS BON SENS CAR, EN BOUT DE LIGNE, TOUS Y GAGNENT.

Certains changements ont été bénéfiques : la réduction du nombre d'heures travaillées et de la pénibilité de la tâche ou encore la mise en place de dispositifs de sécurité. Ces changements ont contribué à l'amélioration des conditions de travail. Certains, d'abord perçus comme favorables, se sont plutôt avérés néfastes pour les personnes en emploi : augmentation de la vitesse de réalisation, taylorisation des tâches et présence de nouveaux contaminants.

Voyons comment tout cela se traduit en examinant le passé et l'avenir de la famille Mal qui a comme particularité que tous ses membres sont porteurs d'un prénom commençant par la lettre G. Voici donc l'histoire des G. Mal.

Geneviève et les nanoparticules

Née en 1980, année de l'entrée en vigueur de la Loi sur la santé et la sécurité du travail (LSST), Geneviève Mal occupe aujourd'hui un emploi dans l'industrie de fabrication de produits cosmétiques. Détentricesse d'une formation collégiale en chimie, son travail consiste à mélanger les produits de base qui seront par la suite transformés en produits finis tels que le fard à joues, le mascara, le rouge à lèvres et l'ombre à paupières. Madame G. Mal est exposée au bruit de la machine et celle-ci lui dicte le rythme de son travail.

La manipulation des poches contenant les ingrédients de base est la partie



la plus pénible de ses tâches et aussi la plus poussiéreuse. Geneviève ne connaît des nanoparticules que leur apport positif aux produits que son usine fabrique, soit une bonne adhérence, une homogénéité, une apparence et un fini exceptionnels.

En revanche, ce qu'elle ignore c'est que les nanoparticules qu'elle manipule, parce qu'elles sont infiniment petites, risquent de s'introduire dans son organisme et de provoquer chez elle des maux encore inconnus à ce jour. Elle se surprend parfois à rêver des conditions de travail de ses ancêtres et, plus particulièrement, de celles de son arrière-grand-père Gaspard.

Gaspard, pêcheur

Pêcheur de son métier, Gaspard Mal devait composer avec les difficiles conditions de la vie en mer. De Rimouski à la Basse-Côte-Nord, le golfe du Saint-Laurent est parmi les endroits les plus dangereux pour les marins. Fort de son expérience et de ses connaissances, monsieur G. Mal exécutait un travail très exigeant physiquement, et ce, dans des conditions climatiques extrêmes, en plus de devoir déjouer les pièges de la navigation. Gaspard croyait que les avancements techniques qui suivirent la révolution industrielle viendraient alléger son labeur. Il était bien loin de penser qu'au tournant du millénaire le métier de pêcheur en mer serait encore un des plus meurtriers au Canada.

Galadrielle sur Mars

Tout comme son ancêtre Gaspard, Galadrielle Mal était passionnée par la voûte céleste. Sitôt la nuit tombée, elle levait les yeux vers le ciel en espérant y découvrir quelque chose de nouveau. Elle ne fut jamais déçue. Après des études en médecine et en biologie, on l'a sélectionnée pour prendre part à une expédition d'exploration de la planète Mars. La mission consistait à atterrir sur une

partie inconnue de Mars et à procéder à diverses analyses de l'environnement dans le but d'y installer une station habitée. À l'image de son aïeul Gaspard, madame G. Mal cherchait constamment à éliminer les risques liés à la navigation.

En préparation pour l'expédition interplanétaire, Galadrielle avait consulté la littérature disponible sur les bactéries, les virus, les radiations et les autres éléments potentiellement dangereux présents sur la planète. Au moment de quitter l'habitable, équipée d'un scaphandre conçu pour la protéger de la froidure inhumaine et de l'absence d'oxygène, elle songe à une manière différente de procéder à ses prélèvements sans avoir à s'affubler d'un équipement aussi encombrant. Peut-être une sonde robotisée? Ou un détecteur d'environnement dangereux?

Gulliver, travailleur de la construction

Son oncle Gulliver Mal se dit que s'il était plus jeune, il aurait bien aimé participer à la construction d'une habitation sur Mars. Au cours de sa carrière en tant que travailleur de la construction, il a assisté à plusieurs modifications des méthodes de construction. Les nouvelles réglementations qui régissent la construction des édifices publics et qui forcent les constructeurs à utiliser des matériaux verts, ont réduit de beaucoup l'exposition des travailleurs aux contaminants générés par les matériaux traditionnels. De plus, la présence de comités de santé et de sécurité du travail (SST) sur chaque chantier a grandement amélioré les conditions de travail.

Il a quand même peine à croire ce que lui racontent ses confrères plus âgés, à savoir qu'il y a quelques années encore, ils devaient lutter pour que les chantiers de construction soient équipés de toilettes décentes, comme c'est le cas sur les sites de tournage cinématographique, plutôt que de toilettes sèches. Ce n'était pourtant pas si compliqué. Les comités SST, en mettant à profit les connaissances des travailleurs, ont contribué au développement de méthodes de travail plus sécuritaires visant l'élimination à la source des risques. Il ne voulait surtout pas se retrouver parmi la clientèle que soignait sa grand-mère Guylaine.

Guylaine, préposée aux bénéficiaires

Préposée aux bénéficiaires dans un établissement de soins de longue durée, Guylaine Mal aime son travail. Il lui permet de s'accomplir en tant qu'être humain dans le respect de ses valeurs. La compassion et le désir d'aider les autres sont une seconde nature chez Guylaine. Loin d'elle l'idée qu'à l'avenir son travail se transformerait à tel point, que les gens qui l'ont choisi et qui doivent l'exécuter dans les nouvelles conditions d'exercice perdent toute motivation et éprouvent des difficultés à maintenir leur équilibre mental. À son époque, Guylaine trouvait le temps d'être à l'écoute des patients qu'elle soignait. Le caractère humain était non seulement permis, mais valorisé. Maintenant, les préposés aux bénéficiaires ont de moins en moins de temps à consacrer à cet aspect de leur profession. En effet, de nos jours il n'y a plus de place pour la personnalisation des services. On doit suivre le protocole, même si dans certains cas celui-ci peut être antithérapeutique. En fait, on leur demande de fermer leur cœur et de faire le travail comme s'il s'agissait de fabriquer des grille-pain ou d'assembler de la machinerie agricole.

Georges, infographiste

Georges Mal, quant à lui, est infographiste. Possédant un esprit créatif depuis sa plus tendre enfance, c'est tout naturellement qu'il a cherché à obtenir un emploi qui lui permettrait de laisser toute la place à son imagination. Le graphisme, la création de sites Internet, les présentations multimédias et l'élaboration de jeux vidéo le passionnaient.

Ce n'est que quelques années plus tard qu'il commença à ressentir les premiers symptômes de ce qui se révélera être des troubles musculosquelettiques. Une adaptation ergonomique de son poste de travail viendra atténuer les conséquences, mais la douleur était déjà installée. Il aurait souhaité que cet exercice soit fait dans le but de prévenir plutôt que de palier au problème.

Obstacles à l'amélioration

Sans l'ombre d'un doute, l'être humain a constamment recherché l'amélioration de ses conditions de vie, notre courte allégorie

en est la preuve. Diverses contraintes se sont alors dressées sur notre voie vers l'accomplissement. Qu'elles soient d'ordre physique ou technologique, certaines ont pu être relativement faciles à surmonter, mais d'autres beaucoup moins.

Les obstacles auxquels nous faisons face aujourd'hui sont principalement ceux de nature budgétaire ou liés à l'organisation du travail. Dans les meilleures situations, et malheureusement elles sont encore trop peu fréquentes, la présence d'un comité de santé et de sécurité du travail, de représentants à la prévention et de programmes de prévention a ouvert la voie aux changements des conditions d'exécution du travail.

Les secteurs d'activités dans lesquels ces mesures ont été implantées démontrent une importante baisse des lésions professionnelles. Encore aujourd'hui, 90 % des personnes en emploi au Québec n'ont pas accès à ces outils de prévention, qui ont pourtant été inclus dans la Loi sur la santé et la sécurité du travail par le législateur, au moment de son adoption, il y a plus de 30 ans.

Parlons de certaines entreprises pour qui les sommes engagées en santé et sécurité du travail sont perçues comme étant une dépense plutôt qu'un investissement. Elles préfèrent opter pour des équipements dits de protection plutôt que d'éliminer le risque à la source pour la santé des travailleuses et des travailleurs.

Tant ici qu'ailleurs sur la planète, les études scientifiques ont démontré que la mise en place de réelles, concrètes et durables mesures de prévention s'avère synonyme de bénéfices financiers pour l'entreprise et procure un sentiment de bien-être et de sécurité pour les travailleurs et les travailleuses.

La diminution du nombre et de la gravité des lésions professionnelles entraîne pour l'employeur une baisse de ses coûts directs et indirects. Le personnel tend même à rester plus fidèle à une entreprise qui respecte les individus et qui est consciente des risques liés à l'exécution des tâches qui incombent à son personnel.

Des conditions salubres et sécuritaires et où l'individu se sent respecté, c'est le gros bon sens. Est-ce trop demander?



Notre histoire syndicale

LES DÉBARDEURS EN GRÈVE : L'ACTE D'ÉMEUTE EST PROCLAMÉ Guerre civile sur les quais de Montréal

MARS 1903. IL Y A À PEINE UN AN QUE LES DÉBARDEURS DE MONTRÉAL SE SONT FORMÉS EN SYNDICAT. À L'ÉPOQUE, IL N'Y AVAIT PAS D'AUTRE FORME DE RECONNAISSANCE SYNDICALE QUE LA CONCLUSION D'UNE CONVENTION COLLECTIVE, ET C'EST CE QU'ILS ENTREPRENNENT DE RÉALISER DIRECTEMENT AVEC LES COMPAGNIES MARITIMES PLUTÔT QU'AVEC LEURS INTERMÉDIAIRES LOCAUX.

Le 31 mars, 2 200 débardeurs, bientôt appuyés par 1 500 charretiers (teamdrivers, d'où Teamsters) et 150 manutentionnaires de charbon, déclenchent une grève qui durera jusqu'au 11 mai, une grève ponctuée d'affrontements musclés qui entraîneront la lecture de l'Acte d'émeute et l'intervention des soldats de la Milice canadienne.

Des briseurs de grève d'Angleterre

Dès le début de la grève, les compagnies maritimes recrutent sous de fausses représentations quelque 1 000 travailleurs en Angleterre pour remplacer les grévistes de Montréal, pour un maigre résultat, puisque, voyant qu'ils allaient jouer les briseurs de grève, ils refusèrent de remplacer leurs confrères montréalais.

C'est surtout avec les autres débardeurs non syndiqués que les choses tournèrent au vinaigre. Le 27 avril, après une marche de protestation, deux à trois milliers d'hommes envahissent, en courant et menaçant, les quais Victoria, Jacques-Cartier et Édouard VII. Avec de virils échanges de coups, ils voulaient empêcher les non-grévistes, recrutés par le Bureau indépendant du travail des armateurs, de décharger les cargaisons du Monterey et de l'Alexandria.

Le maire Cochrane sympathise avec les grévistes

Au matin du 27 avril, les avocats des armateurs s'adressèrent au maire James Cochrane pour obtenir la protection de la police, et menacent la Ville de poursuites pour toute perte ou



La Milice devant la Place Jacques-Cartier. On aperçoit en arrière-plan la colonne Nelson. À droite sur la photo, c'est l'Hôtel de ville qui se profile dans le décor avec, en milieu de pente un peu plus bas, le chic Hôtel Nelson. (Source BNQ)

dommage pour cause d'interruption de leurs affaires. Le maire refuse, puisque son chef de police ne signale pas encore de débordements.

Le maire Cochrane avait, dès le début du conflit, incité les armateurs à reconnaître l'Union et à négocier. Il était d'ailleurs familier avec la cause ouvrière, lui qui avait été Maître Ouvrier de l'Assemblée Warren des Chevaliers du Travail, vice-président du Conseil des métiers et du travail de Montréal et directeur du journal *Canadian Workman*.

Mais quelques heures plus tard, c'était la bagarre générale sur les quais.

Acte d'émeute : les soldats occupent les quais

Le soir même, la loi martiale est proclamée et, dès 19 heures, les militaires prennent position autour et sur les

quais. Parmi eux, des miliciens francophones du 65^e Régiment des Carabiniers du Mont-Royal (les futurs Fusiliers Mont-Royal), qui étaient déjà intervenus, en 1900, lors d'un conflit de travail à Valleyfield.

La harangue de leur commandant, le lieutenant-colonel MacKay, donne un bon indice de sa perception de la situation :

« *Rappelez-vous toujours, quoiqu'il arrive, que vous êtes des hommes.*

Vous ne devez pas traiter les innocents comme les coupables (...) Rappelez-vous que



Insigne cérémonial des « Débardeur (sic) syndiqués du Port de Montréal », avec, en agrafe, « fondée (resic) 20 août 1902 ». (Coll. VG)

vous n'allez pas là combattre les unions, mais protéger la liberté de tous les citoyens sans distinction pour qui que ce soit.

La population n'est pas très chaude à l'idée de recourir à la Milice pour régler le conflit. On se rappelle que la Ville de Valleyfield avait dû déboursier plus de 9 000 \$ pour ce faire, et on parle déjà de débours de quelque 20 000 \$ pour le conflit en cours. On alimente la rumeur à l'effet que des soldats de faction abusent de la dive bouteille, ce qui fut démenti par le chef de police Legault.

La paix est revenue, mais la grève continue. Les débardeurs de Québec, de St-Jean (Terre-Neuve), de Baltimore

au Maryland, de Portland dans le Maine et de la ville de New-York, refusent de manipuler les cargaisons en provenance ou en partance pour Montréal. C'est ce qu'on appelle, dans le jargon du métier, du « hot cargo », un idiome toujours utilisé pour désigner un produit boycotté que des syndiqués refusent de toucher.

Et le 5 mai, ce sont les charretiers et travailleurs de gare qui se joignent au mouvement de sympathie pour les grévistes. Certains alarmistes parlent déjà de grave pénurie et de famine pour le citoyen de Montréal.

Et ne voilà-t-il pas que les employeurs se plaignent de ce que leurs briseurs de grève se voient refuser l'entrée des quais par les miliciens chargés de maintenir la paix. C'est le monde à l'envers!

Une conclusion pacifique

C'est finalement la grande solidarité des débardeurs et de leurs alliés qui ont poussé le ministre fédéral du Travail, Sir William Mullock, à intervenir comme médiateur. L'Union obtint sa reconnaissance sans toutefois obtenir l'atelier fermé, mais récolte également la priorité d'emploi et une hausse des salaires de 10 %.

Le lundi 11 mai, les journaux annonçaient la fin de la grève, et dès l'après-midi de la même journée, les troupes de la Milice quittaient les quais. Ne restait plus qu'une facture de 20 000 \$ à acquitter pour les gens de Montréal!

Pour la suite de l'histoire...

C'est à l'International Longshoremen's Association (ILA) que se joignirent les débardeurs de Montréal en 1902, pour en former la section locale 373. Après maintes vicissitudes, de syndicat indépendant en syndicat de boutique, c'est finalement en 1937 qu'ils retournent à l'ILA dont ils porteront longtemps les couleurs de la section locale 375. Depuis le 18 mars 1990, ils forment le Syndicat des Débardeurs, section locale 375 du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP).



Rue des Commissaires, angle Berri, à l'est du Marché Bonsecours dont on peut apercevoir le dôme en arrière-plan, de même que le clocher de la chapelle Notre-Dame de Bonsecours, d'où l'on avait, pour l'époque, une vue sans pareille sur les installations portuaires et l'île Ste-Hélène. (Source BNQ)

Le Vieux Gustave

PERSONNALITÉ DE LA SEMAINE LE DROIT/RADIO-CANADA

La FTQ lève son chapeau à Réjean D'Aoust !



PHOTO ÉTIENNE RANGER, LE DROIT

Le 8 février dernier, le confrère Réjean D'Aoust, coordonnateur régional du réseau des délégués sociaux et des déléguées sociales de la FTQ en Outaouais, a reçu le titre de personnalité de la semaine Le Droit/Radio-Canada. Ce prix souligne son engagement et son implication constante auprès des organismes qui interviennent en matière de

prévention du suicide, dont le Centre d'aide 24/7.

Le Centre d'aide 24/7 a d'ailleurs profité de la 20^e Semaine de la prévention du suicide, qui se déroulait du 31 janvier au 6 février derniers, pour lui remettre le titre de première personnalité de l'année pour l'ensemble de son implication.

Le président et le secrétaire général de la FTQ ont profité du Conseil général du 17 février dernier pour féliciter Réjean et lui témoigner l'appui de la FTQ. Accueilli chaleureusement par les membres du Conseil général, Réjean a remercié la FTQ de supporter le réseau des délégués sociaux et des déléguées sociales. Il a également incité les membres du Conseil général à continuer d'encourager les délégués sociaux et les déléguées sociales et de faire de la sensibilisation dans les sections locales pour mieux faire comprendre le travail important que font ces militants et ces militantes.

« Je tiens à partager ces prix avec l'ensemble des délégués sociaux et des déléguées sociales dans les milieux de travail à travers le Québec. Ce sont elles et eux qui font tout le travail à la base et je veux que ces honneurs leur reviennent également », a affirmé Réjean en s'adressant aux membres du Conseil général.

Rappelons que le réseau des délégués sociaux et des déléguées sociales de la FTQ compte aujourd'hui plus de 2 200 personnes actives dans tous les syndicats affiliés et les Conseils régionaux. Pour en savoir plus, consultez le portail FTQ : www.ftq.qc.ca, onglet Réseau d'entraide syndical.

Bravo Réjean et bonne continuation!

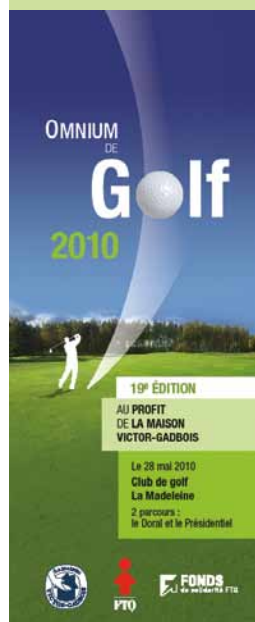
Michel Arsenault sera président d'honneur de l'Omnium de golf au profit de La Maison Victor-Gadbois

La 19^e édition de l'Omnium de golf au profit de La Maison Victor-Gadbois se tiendra cette année le 28 mai 2010 au club de golf La Madeleine. Le président de la FTQ a accepté d'agir à titre de président d'honneur de cet important événement-bénéfice.

« C'est avec beaucoup de plaisir et de conviction que j'ai accepté d'agir à titre de président d'honneur de la 19^e édition de l'Omnium de golf de la Maison Victor-Gadbois. J'invite les gens à participer à cet important événement afin de soutenir les centaines de professionnels et de bénévoles à poursuivre leur action humanitaire », affirme Michel Arsenault.

Pour vous procurer des billets pour le tournoi, communiquez avec Mélanie Marsolais de La Maison Victor-Gadbois au 450 467-1710.

Depuis 1992, La Maison Victor-Gadbois offre gratuitement des soins palliatifs spécialisés à des adultes atteints de cancer en phase terminale. Depuis sa fondation, près de 3 000 personnes ont ainsi pu recevoir, dans les derniers jours de leur vie, des soins appropriés dans un cadre chaleureux et paisible, où ils ont trouvé écoute et soutien.



Décès du confrère Louis Langlois

Le confrère Louis Langlois, directeur national de la région du Montréal métropolitain du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP), et vice-président de la FTQ, est décédé le 26 janvier dernier des suites d'un cancer. C'est avec beaucoup de tristesse que la FTQ a tenu à lui rendre hommage et à offrir ses plus sincères condoléances à toute sa famille et à ses proches.

Pour Louis, le métier de syndicaliste est le plus beau métier du monde et nous nous souviendrons de lui comme d'un militant dévoué à la lutte pour la justice et la dignité. Avant de travailler à Postes Canada comme facteur, Louis a été membre de la Garde côtière et a aussi travaillé pour la maison de disque CBS. En 1996, il débute son action syndicale en dénonçant certaines injustices dans son milieu de travail. Rapidement, il est nommé délégué syndical pour être finalement élu au poste de directeur national de la région du Montréal métropolitain en 2008.

Merci Louis pour ton engagement et ton dévouement.

LES MOTS QU'IL FAUT

Sophistiqué

Cet adjectif signifie « très raffiné, d'une grande subtilité ». On lui prête aussi le sens de « très perfectionné ». Mais ce dernier sens, qui vient de l'anglais *sophisticated*, est critiqué, on lui préfère *évolué, complexe, de haute technologie*.

Nouvelle conseillère politique à la FTQ

Conseillère régionale FTQ pour la région de Laurentides-Lanaudière depuis près de deux ans, Johanne Deschamps a été choisie pour remplacer Pierre Laliberté au poste de conseillère politique de la FTQ en mars dernier.

Le confrère Pierre, qui occupait cette fonction depuis 2005, a été nommé comme rédacteur en chef du Journal international de recherche syndicale à l'Organisation internationale du travail (OIT) à Genève. Avant son passage à la FTQ, Pierre a travaillé au Congrès du travail du Canada (CTC) où il occupait le poste d'économiste principal. Il a aussi travaillé pour le Syndicat des Métallos en tant que conseiller technique.

Johanne a une longue expérience syndicale qu'elle pourra mettre au profit des affiliés de la centrale. Elle connaît très bien la FTQ puisqu'elle y travaille depuis 1988 et qu'elle y a dirigé le Service de l'éducation pendant 13 ans avant de faire le saut comme conseillère régionale. Militante syndicale depuis les années 1970, elle a fait ses premières armes dans le secteur universitaire au Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP).

Elle a ensuite milité au Conseil du travail de Montréal (aujourd'hui Conseil régional FTQ Montréal métropolitain) avant de se joindre au Service de l'éducation de la FTQ. En plus de former des milliers de militants et de militantes chez tous les affiliés de la FTQ, Johanne a été impliquée dans les réseaux de condition féminine. Elle a aussi coordonné pendant plusieurs années le réseau des délégués sociaux et des déléguées sociales, et assuré le soutien au comité sur l'alcoolisme, les toxicomanies et les autres dépendances.

La FTQ leur souhaite du succès dans leurs nouvelles fonctions et de la satisfaction à relever de nouveaux défis!



ISABELLE GAREAU



MARTINE DOYON

L'entreprise Johnson & Johnson reçoit son certificat de francisation

Le 11 février dernier, l'Office québécois de la langue française (OQLF) décernait à l'entreprise Johnson & Johnson un certificat de francisation. Cette reconnaissance récompense un travail de presque trente ans de la part du comité de francisation de l'entreprise pour se conformer aux dispositions de la Charte de la langue française au chapitre de l'utilisation du français au travail.

L'usine de Johnson & Johnson à Montréal compte environ 780 employés dont près de 700 sont représentés par la section locale 115 du Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (SCEP).

Des efforts récompensés

La démarche de francisation, entreprise en 1980 chez Johnson & Johnson, repose avant tout sur les efforts importants déployés par les membres du comité de francisation. Au cours des deux dernières années, ils ont travaillé sans relâche pour convaincre la direction de l'entreprise et pour obtenir le soutien technique nécessaire à la réalisation de toutes les mesures prévues au programme de francisation.

Aujourd'hui, Johnson & Johnson est l'exemple d'une démarche de francisation réussie; une entreprise où l'on vit et travaille en français et où le comité de francisation est engagé et décidé à veiller au grain.



La remise officielle du certificat de francisation par madame Danielle Ferland, directrice générale de la francisation et du traitement des plaintes, a eu lieu en présence des membres du comité de francisation, de monsieur Gilles Dulude, membre de l'OQLF et de René Roy, membre de l'OQLF et secrétaire général de la FTQ.

ISABELLE GAREAU

LISTE DES CONFLITS FTQ AU 25 MARS 2010

EMPLOYEUR	VILLE	NOMBRE DE TRAVAILLEURS	SYNDICAT	DÉBUT DU CONFLIT
Systemes et câbles d'alimentation Prysmian Canada Itée	Saint-Jean-sur-Richelieu	217	Métallos-8428	2009-04-01 (grève)

La pensée magique aux commandes et des miettes pour le Québec

Le 4 mars dernier, c'est sans grande surprise que la FTQ a commenté un budget fédéral misant entre autres sur une croissance économique ininterrompue pour les quatre prochaines années, période durant laquelle la caisse de l'assurance-emploi aujourd'hui déficitaire générerait des surplus de 18 milliards de dollars. Ces surplus seraient évidemment volés au profit de l'équilibre budgétaire!

«*Recyclage d'anciennes mesures ou annonces cosmétiques, silence sur l'harmonisation de la taxe de vente avec le fédéral (2,2 milliards de dollars en jeu) et entêtement pour une Commission des valeurs mobilières canadienne, le tout assorti d'une absence scandaleuse de mesures structurantes (comme des garanties de prêt) pour les secteurs de la forêt et le manufacturier au Québec, ce budget sent la provocation à plein nez*», a commenté le secrétaire général, René Roy, évoquant «*l'obsession de la réduction du déficit d'ici 2014 avec des lunettes roses*».

Mai surtout, après le plan de sauvetage de l'industrie automobile ontarienne à coup de milliards de dollars et les cadeaux aux pétrolières de l'Ouest sous forme de crédits à la recherche sur la captation des émissions de carbone pour mieux faire passer le désastre environnemental des sables bitumineux de l'Alberta, le Québec doit se contenter des miettes.

«*Pour la forêt, un des secteurs les plus durement touchés par la crise, nous considérons carrément inacceptables les miettes de 170 millions de dollars pour le Québec, sommes enfouies dans un plan global qui touche au secteur agricole, au tourisme, au secteur naval, à la culture et aux PME. De qui veut-on rire au juste?*», a conclu René Roy.

Convention du service poste-publications n° 40063488

Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)
565, boulevard Crémazie Est, bureau 12100, Montréal (Québec) H2M 2W3

FINANCES PUBLIQUES

Quelle société voulons-nous ?

Vivons-nous au-dessus de nos moyens ? C'est l'opinion du Comité consultatif sur l'économie et les finances publiques¹, mis sur pied par le ministre des Finances du Québec, Raymond Bachand, qui estime qu'il n'y a qu'une seule voie pour rétablir l'équilibre budgétaire en 2013-2014 : des hausses de tarifs.

Mais des voix s'élèvent pour proposer une autre analyse et d'autres choix.

Un diagnostic alarmiste

«*La crise n'a pas été provoquée par l'explosion des dépenses publiques, mais bien par un secteur privé trop déréglementé. Il faut mettre à contribution ceux à qui la crise a profité : les pétrolières et les institutions financières*», estime Robert Laplante, directeur de l'Institut de recherche en économie contemporaine (IRÉC)².

Pour le collectif d'économistes *Économie autrement*³, ce ne sont pas les dépenses qui

sont trop élevées, mais les revenus qui sont trop bas. Ils rappellent que la moitié du déficit actuel s'explique par les réductions d'impôt consenties aux particuliers et aux entreprises à la veille des élections de l'automne 2007. L'État s'est ainsi privé de revenus de 2,5 milliards de dollars.

La dette est-elle trop lourde ?

Le poids de la dette en proportion des revenus de l'État est passé de 17,7 % en 1997 à 10,6 % en 2009, dégageant une marge de 4,9 milliards de dollars. En contrepartie de la dette, nous laissons des actifs matériels comme nos infrastructures publiques, mais aussi des actifs non matériels comme une population éduquée et en santé, des services publics de qualité.

Les Québécois sont-ils trop taxés ?

Le Québec est au premier rang pour les impôts... et au

premier rang pour les services ! L'impôt sur le revenu, les cotisations sociales et certains droits comptent pour 23,5 % du revenu personnel au Québec. L'Alberta et l'Ontario sont à 23 % et la moyenne canadienne à 22,5 %.

Des choix de société

À la FTQ, notre choix est clair : les dépenses publiques doivent servir à la reprise économique, à la création d'emplois et au partage plus égalitaire de la richesse.

Ne soyons pas dupes des « lucides ».

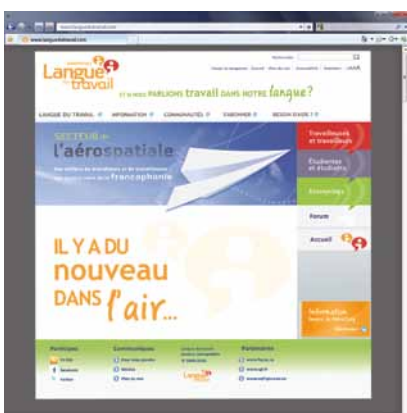
Soyons « solidaires » !

1. <http://consultations.finances.gouv.qc.ca/fr/je-minforme/>

2. Institut de recherche en économie contemporaine (IRÉC), *Il faut voir les choses autrement*, www.irec.net

3. *Économie autrement*, *Pour une autre lecture des finances publiques*, www.economieautrement.org

La FTQ lance un nouveau portail Internet



Le 19 mars dernier, la FTQ a procédé, en présence d'une centaine de personnes, au lancement d'un portail dédié à la promotion du français dans le secteur de l'aérospatiale. Ce projet, soutenu financièrement par l'Office québécois de la langue française, a été élaboré en collaboration avec la Confédération générale du travail (CGT) de France.

«*À la FTQ, nous croyons qu'il est nécessaire d'élaborer des stratégies pour assurer le maintien et le rayonnement*

de la langue française. Nous le faisons depuis longtemps et plus particulièrement dans les milieux de travail par le biais de notre engagement dans la francisation des entreprises. Mais nous croyons aussi qu'il faut aller plus loin, qu'il faut déborder de nos frontières et se chercher des alliés qui ont à cœur les mêmes objectifs que nous : protéger leur langue nationale. L'avenir de la langue française ne se joue pas seulement au Québec ; il se joue aussi au sein des pays de la francophonie internationale. À cet égard, la FTQ veut assumer un leadership accru auprès des instances syndicales internationales de la francophonie. L'espace syndical contribuera aussi, nous l'espérons, à établir de nouvelles solidarités entre travailleurs et travailleuses de la francophonie pour un

plus grand rayonnement du français.

«*Le nouveau portail languedutrabail.com et languedutrabail.org réunit différentes ressources autour du thème de l'aérospatiale. Au fil du temps, ce portail s'ouvrira à d'autres partenaires et à d'autres secteurs.*

«*Le portail s'adresse à tous les travailleurs et à toutes les travailleuses ainsi qu'au public en général. En plus d'être une source de renseignements dédiée à la protection du français au travail, il est aussi, par ses divers forums de discussions, un lieu d'échanges. Faisons le vivre ensemble*», a déclaré le secrétaire général de la FTQ, René Roy.

Pourquoi l'aérospatiale ?

Dans l'éventail des secteurs à privilégier, l'aérospatiale s'impose comme un secteur de choix pour de multiples raisons dont :

- ▼ un très faible taux de certification des entreprises;
- ▼ la présence majoritaire de syndicats affiliés à la FTQ;
- ▼ l'engagement des membres des comités de francisation pour la promotion et la défense du français dans les milieux de travail.

Venez voir : www.languedutrabail.org et languedutrabail.com



Des représentants de la FTQ, de l'OQLF et de la CGT lors du lancement du portail Internet, le 19 mars dernier à Montréal.

BIENVENUE À LA FTQ

REQUÊTES EN ACCRÉDITATION / FÉVRIER-MARS 2010

- ▼ **SCFP** : Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski (Saint-Gabriel-de-Rimouski et autres), Municipalité de Duhamel (Duhamel, Canton de Gore);
- ▼ **SCEP** : Industrie Rive-Sud Ste-Croix Itée (Sainte-Croix de Lotbinière), O&M Cogénération (Saint-Félicien), Monsieur Ledoux Transport (Montréal-Est), Alliance de la fonction publique du Canada (Ottawa);
- ▼ **MÉTALLOS** : Société des traversiers du Québec (Isle-aux-Coudres), Résidence J.R. Lafontaine inc. (Sept-Îles), Protectel inc. (Montréal), G.O. Sécurité Granby inc. (Granby), Innvest Hotels GP Ltd opérant sous le nom de Quality Hotel (Anjou), Agence de sécurité Sécur-Action inc. (Longueuil), Iron Horse Security & Investigations (Ottawa), Groupe Sécurité BECQ (Montréal), FCM Recyclage (Lavaltrie), Enquête Sécurité Pontiac inc.;
- ▼ **TUAC** : Sears Canada inc. (Québec), McMahon Distributeur Pharmaceutique inc. (Québec), Planchers Groleau inc. (Louiseville), La Seigneurie Pontiac Buick inc. (Repentigny), Provigo Distribution inc. (Boucherville), 3246256 Canada inc. (C & C Packing inc.- St-Léonard), Marché Lambert et Frères inc., Gexel Telecom International inc. (Magog), W Hôtel Montréal (Montréal);
- ▼ **TEAMSTERS** : Société des entreprises innues d'Ekuanitshit, QC (S.E.I.E.) (Ekuanitshit), Super C, une division de Metro Richelieu inc. (Ville LaSalle);
- ▼ **SQES** : Association des maisons de jeunes de Mirabel (Mirabel), Résidence le Marquis de Tracy II 2004 inc. (Sorel-Tracy), Centre de la petite enfance Baliballon, (L'Épiphanie);
- ▼ **SEPB** : Caisse populaire Desjardins Beauharnois;
- ▼ **FTPQ** : Coopérative des ambulanciers de la Mauricie (Trois-Rivières et Région 04), Ambulances Acton Vale, une division de Dessercom inc.

COUPON D'ABONNEMENT GRATUIT

Nom	Prénom	
Syndicat ou organisme	Section locale	
Adresse		
Ville	Province	Code postal
Employeur		
Téléphone travail ()	Poste	Résidence ()
Courriel		Nombre d'exemplaires